

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2026

PREMIER SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026

1 Rapport semestriel d'activité **5**

1.1.	Informations financières sélectionnées	6
1.2.	Résultat net consolidé	9
1.3.	Situation financière	11
1.4.	Solvabilité	12
1.5.	SCOR P&C	13
1.6.	SCOR L&H	13
1.7.	Gouvernance	14
1.8.	Opérations avec les parties liées	17
1.9.	Facteurs de risque	17
1.10.	Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs	18

2 États financiers consolidés condensés au 30 juin 2026 (non audités) **19**

2.1.	Bilan consolidé semestriel	20
2.2.	Compte de résultat consolidé semestriel	22
2.3.	État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	23
2.4.	Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel	24
2.5.	Tableau de variation des capitaux propres semestriel	25

3 Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2026 **27**

3.1.	Informations générales	28
3.2.	Principes de préparation et méthodes comptables	28
3.3.	Événements significatifs de la période	30
3.4.	Regroupements d'entreprises	30
3.5.	Information sectorielle	31
3.6.	Résultat brut des activités d'assurance	35
3.7.	Contrats d'assurance émis	35
3.8.	Contrats de réassurance détenus	38
3.9.	Actifs et passifs financiers	41
3.10.	Impôts sur les résultats	49
3.11.	Résultat net par action	50
3.12.	Litiges	50
3.13.	Événements postérieurs à la clôture	50

4 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle **51**

5 Attestation de la personne responsable des états financiers semestriels **53**

6 Annexes **55**

6.1.	Calcul des ratios financiers	56
6.2.	Glossaire	61

Généralités

Les chiffres présentés dans ce rapport financier semestriel peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, ce rapport peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison d'arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Ce document ne constitue pas, dans quelque pays que ce soit, une offre de vente ou d'échange, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres SCOR, et ne doit pas être interprété comme tel.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations peuvent être identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que « estimer », « croire », « anticiper », « viser », « s'attendre à », « avoir pour objectif de », « avoir l'intention de », « prévoir de », « aboutir à », « devoir », « pouvoir » et d'autres expressions similaires. Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles. Ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles (y compris sur des objectifs) peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles d'impacter de façon significative les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact dans sa totalité des risques économiques, financiers et géopolitiques sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision. Par conséquent, toutes les évaluations, toutes les

hypothèses et, plus généralement, tous les chiffres présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document d'enregistrement universel 2025 déposé le 13 mars 2026 sous le numéro D. 26-0090 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site internet de SCOR www.scor.com ainsi que sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org. Ces informations sont complétées par les sections 1.9 et 1.10 de ce rapport financier semestriel.

En outre, ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des « prévisions de bénéfice » au sens de l'article 1 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission.

SCOR n'a pas l'intention ni l'obligation de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'événements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce rapport sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne. Sauf indication contraire, les éléments du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés. Le calcul des ratios financiers (tels que le taux de rendement sur actifs investis, le taux de rendement courant, le rendement des capitaux propres et le ratio combiné) est détaillé dans les annexes de la présentation des résultats financiers du deuxième trimestre 2026 et du premier semestre 2026 (pages 24-59) disponible sur le site internet de SCOR www.scor.com.

Les résultats financiers du premier semestre 2026 inclus dans ce rapport ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Tout chiffre ou toute information financière pour une période postérieure au 30 juin 2026 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

1

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. Informations financières sélectionnées	6	1.5. SCOR P&C	13
1.1.1. Chiffres clés du groupe	6	1.5.1. Revenus d'assurance	13
1.1.2. Synthèse	7	1.5.2. Résultat des activités d'assurance	13
1.1.3. Informations sur les notations financières	9	1.5.3. Ratio combiné	13
1.2. Résultat net consolidé	9	1.5.4. Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires	13
1.2.1. Revenus d'assurance	9	1.6. SCOR L&H	13
1.2.2. Produits financiers	9	1.6.1. Revenus d'assurance	13
1.2.3. Résultat net consolidé – part du Groupe	9	1.6.2. Résultat des activités d'assurance	13
1.2.4. Rendement des capitaux propres	10	1.6.3. Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires	13
1.2.5. Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	10	1.7. Gouvernance	14
1.2.6. Événements significatifs du semestre	10	1.7.1. Conseil d'administration	14
1.2.7. Événements postérieurs au 30 juin 2026	10	1.7.2. Comité exécutif	16
1.3. Situation financière	11	1.7.3. Déclaration négative concernant les membres du conseil d'administration et du comité exécutif	16
1.3.1. Valeur économique	11	1.7.4. Assemblée Générale	16
1.3.2. Gestion d'actifs et de la liquidité	11	1.8. Opérations avec les parties liées	17
1.3.3. Ratio d'endettement	12	1.9. Facteurs de risque	17
1.4. Solvabilité	12	1.10. Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs	18

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société »), avec ses filiales consolidées (ensemble nommées « SCOR » ou « le Groupe » dans le présent document), se classe au 6^e rang mondial dans le secteur de la réassurance,⁽¹⁾ et compte environ 5 000 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, Property & Casualty (« P&C »), Life & Health (« L&H »), et Investments.

Conformément au plan stratégique **Forward 2026** de SCOR, mis à jour le 12 décembre 2024, SCOR a défini deux objectifs d'égale importance pour la durée restante du plan : un taux de croissance de la Valeur économique du Groupe de 9 % par an (à hypothèses économiques constantes) et un ratio de solvabilité dans la plage optimale de 185 % à 220 %. Le Groupe maintient également une hypothèse de ROE de plus de 12 % par an en 2025-2026.

SCOR a l'ambition de créer de la valeur pour ses actionnaires, ses clients, ses collaborateurs et pour la société dans son ensemble. Le Groupe maintient une appétence au risque contrôlée et une politique de souscription disciplinée pour saisir les opportunités commerciales offertes par l'environnement porteur actuel et alimenter la croissance de ses portefeuilles diversifiés non-vie (« P&C ») et vie et santé (« L&H ») :

- En réassurance L&H, SCOR exploite tout le potentiel de sa plateforme de premier rang et gère activement son portefeuille de manière à convertir ses profits en cash-flows opérationnels.
- En (ré)assurance P&C, la concurrence s'est accrue, notamment au niveau de la tarification. Les marges restent élevées par rapport aux niveaux historiques, même si la situation varie selon les marchés et les secteurs d'activité. SCOR s'engage en faveur d'une souscription disciplinée tout en développant un portefeuille diversifié et résilient ;
- En investissements, SCOR maintient sa stratégie d'investissement prudente et durable et bénéficie d'un environnement de taux de réinvestissement élevés afin d'augmenter le taux de rendement courant. SCOR continue de développer la gestion d'actifs pour compte de tiers au sein de SCOR Investment Partners, avec une offre différenciée en s'appuyant sur des stratégies axées sur des rendements récurrents avec un risque de baisse limité et une offre de produits durables.

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Revenus d'assurance ⁽¹⁾	7 439	15 378	7 883
Revenus nets d'assurance	6 043	12 070	6 184
Résultat des activités d'assurance ⁽²⁾	680	1 407	682
Résultat net consolidé - Part du Groupe ^{(3) (12)}	397	851	425
Produits financiers ⁽⁵⁾	467	927	480
Rendement sur actifs investis ⁽⁴⁾	3,7 %	3,5 %	3,7 %
Rendement des capitaux propres ⁽⁴⁾	18,5 %	19,2 %	20,3 %
Résultat par action (en Euro) ⁽⁶⁾	2,22	4,76	2,38
Actif net par action (en Euro) ⁽⁴⁾	24,65	24,72	23,09
Cours de l'action (en Euro) ⁽⁷⁾	31,74	28,74	28,02
Valeur économique par action (en Euro) ⁽⁸⁾	50,42	47,59	47,35
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	325	1 169	546
Capitaux propres totaux	4 408	4 427	4 129
Valeur économique totale ⁽⁸⁾	9 018	8 522	8 469
SCOR P&C			
Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires ⁽⁹⁾	978	1 115	935
Revenus d'assurance	3 608	7 299	3 692
Ratio combiné	79,9 %	82,3 %	83,7 %
SCOR L&H			
Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires ^{(10) (11)}	216	464	212
Revenus d'assurance	3 831	8 079	4 191
Résultat des activités d'assurance	157	450	236

(1) Se référer à la section 1.2.1 — Revenus d'assurance.

(2) Incluant les revenus nets des contrats de réassurance financière.

(3) Se référer à la section 1.2.3 — Résultat net consolidé — part du Groupe.

(4) Se référer à l'annexe — Calcul des ratios pour le détail du calcul.

(5) Se référer à la section 1.2.2 — Produits financiers.

(6) Se référer à la note 3.11 — Résultat net par action pour le détail du calcul.

(7) Cours de bourse au 30 juin 2026 (31 décembre 2025, 30 juin 2025).

(8) La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.

(9) Se référer à la section 1.5.4 — Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires P&C.

(10) Se référer à la section 1.6.3 — Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires L&H.

(11) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

(12) Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

⁽¹⁾ Par revenus d'assurance bruts, source : « Les 40 premiers réassureurs mondiaux en 2025 et les réassureurs par pays d'après S&P Global Ratings ».

1.1.2. SYNTHÈSE

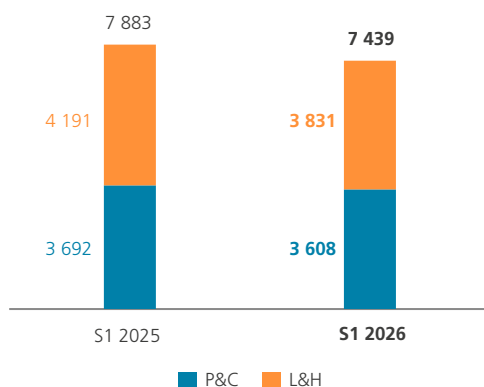
Au cours du premier semestre 2026, SCOR a enregistré un résultat net de 397 millions d'euros, soit un ROE annualisé de 18,5 %, et a vu sa valeur économique augmenter de 5,8 %. À hypothèses économiques constantes, et hors impact de la variation de la juste valeur de l'option sur les actions propres depuis fin 2025, la valeur économique est en progression de 10,5 % ⁽¹⁾. Les résultats sont portés par toutes les activités :

- En réassurance vie et santé (« L&H », l'activité continue de générer une contribution solide aux résultats du Groupe, ajustés d'un élément non-récurrent lié à la sentence arbitrale ;

- En (ré)assurance de dommages et de responsabilité (« P&C »), SCOR reste discipliné et maintient une tarification adéquate au regard du risque sous-jacent, avec des termes et conditions attrayants. SCOR a enregistré une croissance globale de son EGPI à l'issue des renouvellements P&C de janvier, avril et juin/juillet 2026, tout en maintenant la rentabilité à des niveaux attractifs. SCOR a également enregistré de solides résultats financiers tout en maintenant sa politique de provisionnement prudente ;
- En investissements, SCOR continue de bénéficier de taux de réinvestissement élevés et affiche un rendement courant élevé.

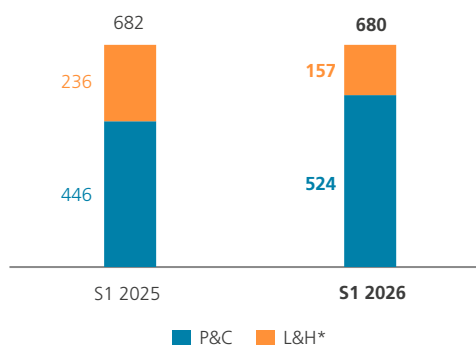
Revenus d'assurance (non audité)

En millions d'euros



Résultat des activités d'assurance (non audité)

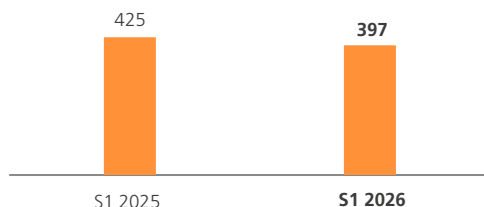
En millions d'euros



* Inclut les revenus sur les contrats financiers comptabilisés selon la norme IFRS 9.

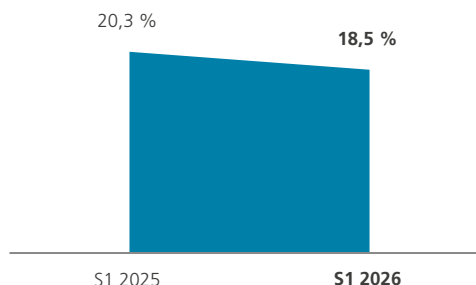
Résultat net consolidé – part du Groupe (non audité)

En millions d'euros



Rendement des capitaux propres ⁽²⁾ (non audité)

En %

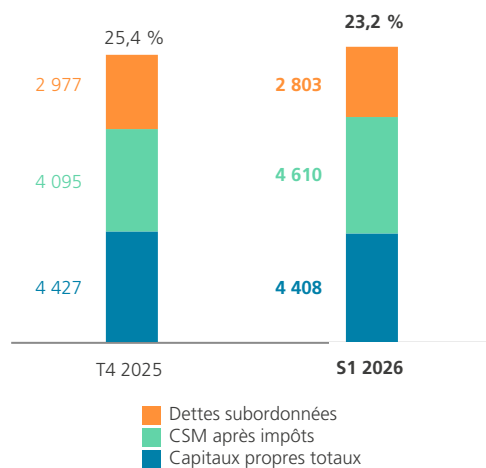


⁽¹⁾ Non annualisé. Le point de départ étant ajusté du paiement du dividende de 1,90 euro par action (340 millions d'euros au total) proposé au titre de l'exercice 2025 et payé en 2026.

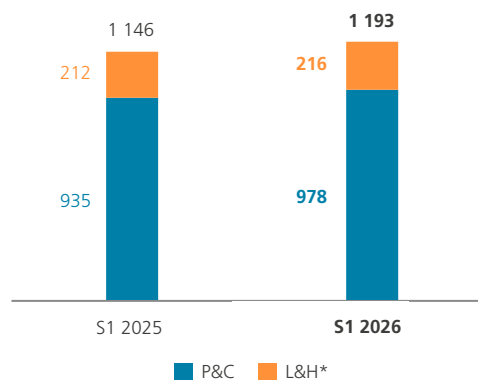
⁽²⁾ Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

Valeur économique, dette et ratio d'endettement ⁽¹⁾ (non audité)

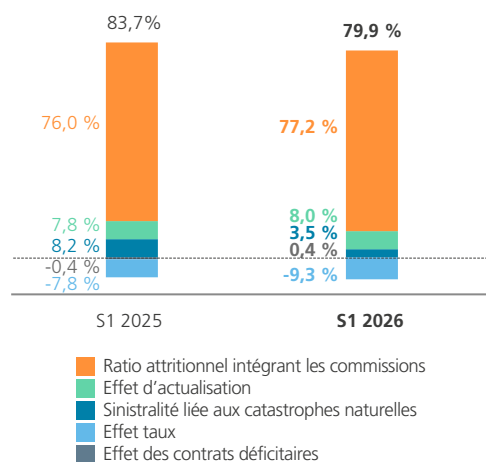
En % et en millions d'euros

**Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires ⁽²⁾ (non audité)**

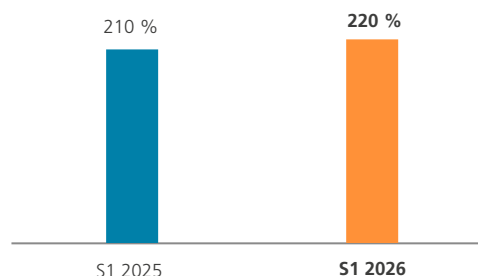
En millions d'euros

**Ratio combiné ⁽³⁾ (non audité)**

En %

**Ratio de solvabilité II**

En %

**Cours de l'action**

En euros



⁽¹⁾ Le ratio d'endettement est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la valeur économique et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

⁽²⁾ Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

⁽³⁾ Le ratio combiné est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des sinistres non-vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les revenus d'assurance P&C nets de rétrocession.

1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues. Au 30 juin 2026, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Note de crédit emetteur	Dettes subordonnées
	A Perspective stable	a+	N/A
	A+ Perspective positive	A	BBB+
	A1 Perspective stable	N/A	A3 (hyb)
	A+ Perspective stable	A+	A-

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2026, les revenus d'assurance de SCOR s'élèvent à 7 439 millions d'euros, soit une variation de -0,2 % à taux de change constants (-5,6 % à taux de change courants) par rapport au S1 2025.

Les revenus d'assurance P&C s'élèvent à 3 608 millions d'euros, soit une variation de 2,8 % à taux de change constants (-2,3 % à taux de change courants) par rapport au S1 2025.

Les revenus d'assurance L&H s'élèvent à 3 831 millions d'euros, soit une variation de -2,9 % à taux de change constants (-8,6 % à taux de change courants) par rapport au S1 2025.

1.2.2. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sur les actifs investis ⁽²⁾ s'élèvent à 433 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 436 millions d'euros sur la même période en 2025. Dans la première moitié de 2026, les revenus récurrents ont contribué à hauteur de 417 millions d'euros. La contribution des gains et pertes financières se situe à 39 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026. Le montant des amortissements et provisions nets s'est élevé à (23) millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026. Le rendement des actifs investis ne tient pas compte d'un montant de (16) millions d'euros

correspondant à la variation de la juste valeur de l'option d'achat accordée par Covéa.

Le Groupe avait au cours du premier semestre 2026 un portefeuille d'investissement moyen de 23 milliards d'euros, contre 24 milliards d'euros au premier semestre 2025. Le rendement des actifs investis 2026 s'élève à 3,7 % au cours du premier semestre, contre 3,7 % au cours de la même période en 2025.

1.2.3. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a dégagé un résultat net de 397 millions ⁽³⁾ d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 425 millions d'euros sur la même période en 2025. Ceci comprend l'impact négatif non-récurrent de (-49) millions d'euros lié à la sentence arbitrale.

Toutes les activités ont enregistré de bons résultats :

- En réassurance L&H, hormis l'impact lié à l'arbitrage mentionné ci-dessus, l'activité continue de générer une contribution solide aux résultats du Groupe. SCOR exploite tout le potentiel de sa plateforme de premier plan pour accroître sa marge sur services contractuels (« Contractual Service Margin » ou CSM) et gère

activement son portefeuille pour convertir ses profits en cash-flows opérationnels ;

- En (ré)assurance de dommages et de responsabilité (« P&C »), SCOR reste discipliné et maintient une tarification adaptée au risque, avec des termes et conditions attrayants. SCOR enregistre une croissance de l'EGPI de ses portefeuilles de réassurance P&C renouvelés en janvier, avril et juin/juillet 2026 avec de bons niveaux de rentabilité. SCOR a également réalisé une performance opérationnelle solide tout en maintenant sa politique de provisionnement prudente ;

⁽¹⁾ Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moody.com et www.fitchratings.com.

⁽²⁾ Se référer à l'annexe — Calcul des ratios pour le détail du calcul.

⁽³⁾ Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

- En investissements, SCOR continue de bénéficier de taux de réinvestissement élevés et affiche un rendement courant élevé.

Le résultat net du Groupe intègre également (16) millions d'euros liés à l'option émise sur les actions propres de SCOR valorisée à la juste valeur par le compte de résultat.

1.2.4. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'élève à 18,5 % au premier semestre 2026.

Le bénéfice par action s'élève à 2,22 euros au premier semestre 2026 contre 2,38 euros au premier semestre 2025.

1.2.5. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe sont de 325 millions d'euros au premier semestre 2026, comparés à 546 millions d'euros pour la même période en 2025.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR P&C ont atteint 398 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 472 millions d'euros pour la même période en 2025.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de SCOR L&H ont été de (74) millions d'euros au premier semestre 2026. Les flux de trésorerie étaient de 74 millions d'euros pour la même période en 2025.

1.2.6. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

- En janvier 2026, la Société a finalisé la transformation transfrontalière de sa filiale irlandaise SCOR Global Reinsurance Ireland dac, devenue SCOR Global Reinsurance France SA sous supervision de l'ACPR, une opération qui s'inscrit dans l'ambition du plan Forward 2026 de simplifier la structure du Groupe et d'améliorer son efficacité.
- Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé des changements au sein de son comité exécutif, notamment la nomination de Philipp Rüede en qualité de Directeur financier du Groupe, en remplacement de François de Varenne, avec effet au 7 mars 2026 ; la nomination de Pilar Santamaria Cases en qualité de Directrice générale de SCOR Life & Health et membre du comité exécutif, en remplacement de Philipp Rüede, avec effet à la même date ; ainsi que la nomination de Laure Forgeron en qualité de Directrice de la souscription globale P&C et membre du comité exécutif, cette dernière ayant rejoint SCOR le 5 janvier 2026.
- Le 27 mai 2026, la Société a annoncé le placement avec succès auprès d'investisseurs institutionnels de 500 millions d'euros d'obligations subordonnées portant intérêt à taux fixe puis variable, venant à échéance le 5 juin 2056 et éligibles à la constitution de capital réglementaire de niveau 2 (Tier 2) au sens de Solvabilité II. Ces obligations sont admises aux négociations sur le marché réglementé de la bourse de Luxembourg depuis le 5 juin 2026.
- Le 28 mai 2026, SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe, Atlas Capital DAC Series 2026-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de USD 75 millions contre les risques de tempêtes aux États-Unis et dans les Caraïbes, les tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital DAC Series 2026-1 s'étend du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.
- Le 4 juin 2026, la Société a annoncé les résultats de l'offre de rachat en numéraire visant plusieurs souches d'obligations subordonnées en circulation, pour un montant nominal total de 378,1 millions d'euros. L'ensemble de ces obligations a été remboursé le 8 juin 2026, puis annulé par la Société.
- Le 8 juin 2026, la Société a annoncé le remboursement de 282,9 millions d'euros d'obligations subordonnées en circulation portant intérêt à taux fixe réinitialisable émises le 7 décembre 2015 avec une première date de remboursement anticipé le 8 juin 2026. Le remboursement de ces obligations fait suite à l'offre de rachat réalisée en septembre 2025 ayant permis à la Société de procéder au remboursement de 317,1 millions d'euros d'obligations subordonnées de la même souche obligataire.
- Le 25 juin 2026, SCOR a pris acte de la sentence rendue à cette même date par le tribunal arbitral dans le cadre de la procédure engagée en 2022 visant à obtenir l'exécution des traités de rétrocession conclus avec Covéa en juin 2021. Ces traités organisent la cession à Covéa de 30 % du portefeuille Life & Health détenu par les entités irlandaises de SCOR au 31 décembre 2020. Le tribunal arbitral a confirmé la validité des traités, dont l'exécution se poursuivra conformément à leurs modalités. Le tribunal a en outre jugé qu'il était équitable d'indemniser Covéa à hauteur de 488,3 millions de dollars américains. Après prise en compte de provisions, l'impact sur le résultat net de SCOR au deuxième trimestre 2026 est de 49 millions d'euros, sans incidence négative sur le ratio de solvabilité ou la liquidité. SCOR se consacre à la mise en œuvre de la dernière année de son plan Forward 2026, en maintenant l'accent sur la résilience de son bilan et sur la discipline de souscription dans un marché plus concurrentiel.

1.2.7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2026

Néant.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. VALEUR ÉCONOMIQUE ⁽¹⁾

La valeur économique est passée de 8 522 millions d'euros au 31 décembre 2025 à 9 018 millions d'euros au 30 juin 2026. Cette variation correspond à une hausse de 5,8 %. À hypothèses économiques constantes, et hors impact de la variation de la juste valeur de l'option sur les actions propres depuis fin 2025, la valeur économique est en progression de 10,5 % ⁽²⁾.

Le total des capitaux propres a diminué, passant de 4 427 millions d'euros au 31 décembre 2025 à 4 408 millions d'euros au 30 juin 2026. La marge sur services contractuels nette d'impôts a augmenté, passant de 4 095 millions d'euros au 31 décembre 2025 à 4 610 millions d'euros au 30 juin 2026. Cette hausse est principalement due à la marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires qui atteint 1 193 millions d'euros avant impôts au 30 juin 2026 partiellement compensée par l'amortissement de la CSM.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Après un début d'année favorable aux actifs risqués, soutenu par une croissance mondiale résiliente, la poursuite de la baisse de l'inflation mondiale et l'assouplissement des règles tarifaires mises en place par les États-Unis depuis avril 2025, les marchés ont été brutalement déstabilisés à partir de la fin février par l'escalade des tensions au Moyen-Orient. La fermeture prolongée du détroit d'Ormuz a provoqué un choc significatif sur les prix de l'énergie, ravivant les craintes inflationnistes et faisant ressurgir le risque d'un scénario de stagflation, en particulier dans les zones économiques les plus dépendantes des importations énergétiques. Dans ce contexte, le premier trimestre s'est achevé sur une remontée marquée des taux d'intérêt et une correction généralisée des actifs risqués.

Le sentiment du marché s'est toutefois rapidement redressé à l'annonce d'un cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran début avril. Il faudra néanmoins attendre le mois de juin et la conclusion d'un accord entre les États-Unis et l'Iran pour assister à une baisse durable des prix de l'énergie. Après avoir atteint des niveaux comparables à ceux observés en 2022, à plus de 120 dollars américains le baril, le Brent est revenu en fin de semestre autour de 70 dollars américains, soit des niveaux proches de ceux qui prévalaient avant le début du conflit.

Le reflux des tensions géopolitiques a permis aux investisseurs de se recentrer sur des fondamentaux économiques toujours solides : résilience de l'activité mondiale, poursuite des investissements dans l'intelligence artificielle et amélioration des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les principaux indices actions ont ainsi rapidement effacé la correction du premier trimestre, certains atteignant même de nouveaux plus hauts historiques. En dépit d'une tendance plus incertaine en fin de semestre, les marchés actions ont affiché des performances globalement positives sur la période, avec toutefois une forte dispersion géographique et sectorielle. Les États-Unis ont retrouvé leur leadership grâce à des chiffres d'activité solide et au rebond du secteur technologique, notamment celui des semi-conducteurs, principal bénéficiaire du cycle d'investissement dans l'intelligence artificielle. L'indice S&P 500 a enregistré une hausse de 10,2 % depuis le début de l'année, tandis que sa composante « semi-conducteurs » a progressé de 45,9 % sur la période. La reprise des indices européens a été plus modérée, pénalisée par la baisse des indices d'activité à partir du mois de mars. Cette inflexion conjoncturelle s'est traduite par une révision à la baisse des perspectives de croissance par l'OCDE, qui

anticipe désormais une progression du PIB de la zone euro de 0,8 % en 2026, contre 1,2 % en décembre dernier. L'Euro Stoxx 600 affiche néanmoins une performance de 11 % sur la période, mais dont l'essentiel avait été réalisé avant le début du conflit.

Les marchés de taux ont connu une trajectoire plus heurtée. La hausse des prix de l'énergie consécutive au conflit a ravivé les tensions inflationnistes, l'inflation retrouvant en mai, en zone euro comme aux États-Unis, des niveaux proches de ceux de 2023. Ce changement de régime a provoqué une remontée marquée des rendements obligataires, et plus particulièrement des parties courtes des courbes de taux. Les investisseurs ont en effet réduit leurs attentes de baisse des taux, voire intégré de nouvelles hausses de la part de banques centrales résolument restrictives pour éviter que le scénario de 2022 ne se répète. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a relevé son taux de dépôt de 0,25 % à 2,25 % en juin. Le nouveau président de la Réserve fédérale a quant à lui fait de la lutte contre l'inflation sa priorité, ouvrant la possibilité d'une hausse des taux d'ici la fin de l'année si les données économiques l'exigeaient.

La normalisation liée à la baisse des prix de l'énergie en fin de période a particulièrement profité aux taux européens, tandis que les taux américains sont restés sous pression en raison de la solidité de l'économie. Le taux à deux ans allemand a progressé de 0,4 % sur la période pour atteindre 2,5 %, tandis que le taux à dix ans est resté stable à 2,9 % après avoir atteint 3,2 % mi-mai. Aux États-Unis, les taux à 2 ans et à 10 ans ont fortement progressé, avec une hausse de 0,7 % et 0,3 % respectivement, pour atteindre 4,2 % et 4,5 %.

Les marchés du crédit ont fait preuve d'une résilience notable tout au long du semestre. En début d'année, les rumeurs négatives qui se développaient sur le marché de la dette privée étaient restées circonscrites au secteur des logiciels. Par la suite, malgré la correction observée au plus fort des tensions géopolitiques, les primes de risque se sont rapidement resserrées grâce à des fondamentaux d'entreprises globalement solides, à des taux de défaut toujours contenus et à une demande des investisseurs soutenue par des rendements absolus attractifs. Les segments Investment Grade et High Yield terminent ainsi le semestre sur des performances positives, avec une volatilité sensiblement inférieure à celle des marchés actions.

⁽¹⁾ La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.

⁽²⁾ Non annualisé. Le point de départ étant ajusté du paiement du dividende de 1,90 euro par action (340 millions d'euros au total) proposé au titre de l'exercice 2025 et payé en 2026.

Enfin, le dollar américain s'est apprécié de 2,9 % depuis le début de l'année. Son statut de valeur refuge pendant la phase aiguë du conflit, puis la perspective d'une politique monétaire américaine durablement restrictive et la solidité relative de la croissance aux États-Unis, ont constitué les principaux moteurs de cette progression.

Depuis fin 2025, les actifs investis ont diminué à 23 218 millions d'euros, contre 23 515 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La liquidité, définie comme la part détenue par SCOR de la trésorerie et des instruments équivalents à de la trésorerie, des obligations d'État à court terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'élève à 9 % des actifs investis au 30 juin 2026, légèrement en hausse par rapport au 31 décembre 2025.

Au 30 Juin 2026, le portefeuille obligataire représente une part importante des investissements de SCOR avec 78 % des actifs investis dans cette classe d'actifs, en légère baisse par rapport à la fin de l'année 2025 (79%). L'exposition aux obligations émises par des émetteurs privés est en baisse à 41 % (42% à fin décembre 2025). L'exposition aux obligations d'État s'élève à 27% et l'exposition aux produits structurés et titrisés à 2%, stables par rapport à fin 2025. L'exposition aux obligations sécurisées et aux Agency MBS (*mortgage-backed securities*) a diminué à 7% (8% à fin 2025).

Le portefeuille obligataire demeure de très haute qualité, avec une notation moyenne « A+ » au 30 juin 2026, stable par rapport à la fin de l'année 2025. La duration du portefeuille obligataire est de 4,4 ans au 30 juin 2026, contre 4,0 ans à la fin de 2025.

Au 30 juin 2026, l'exposition du groupe SCOR aux prêts est restée stable à 4% des actifs investis par rapport au 31 décembre 2025, de même que l'exposition aux actions et titres de capitaux propres à 0% et à l'immobilier à 3%.

Les autres investissements – principalement composés d'actifs liés à des activités d'assurance (Insurance Linked Securities, « ILS »), de fonds de private equity et d'infrastructure, ou encore d'actions non cotées – sont stables à 6% des actifs investis au 30 juin 2026.

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2026 sont disponibles en section 3.9 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. RATIO D'ENDETTEMENT

Au 30 juin 2026, le ratio d'endettement du Groupe se situe à 23,2 % (contre 25,4 % au 31 décembre 2025).

Le ratio d'endettement est calculé comme étant le pourcentage de la dette subordonnée par rapport à la somme de la valeur économique et de la dette subordonnée selon IFRS 17. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut les effets des *swaps* liés à certaines émissions de dette subordonnée.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en section 1.3.7 du document d'enregistrement universel 2025.

Au 30 juin 2026, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 220 % ⁽¹⁾, dans le haut de la plage de solvabilité optimale de 185 %-220 % définie dans le dernier plan stratégique.

⁽¹⁾ Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2026 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

1.5. SCOR P&C

1.5.1. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2026, les revenus d'assurance de SCOR P&C s'élèvent à 3 608 millions d'euros, soit une variation de +2,8 % à taux de change constants (-2,3 % à taux de change courants) par rapport au S1 2025.

1.5.2. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance P&C atteint 524 millions d'euros, porté par un amortissement net de la CSM de 517 millions d'euros, une libération du « Risk Adjustment » de 48 millions d'euros, et un écart d'expérience légèrement négatif.

1.5.3. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné de SCOR P&C s'établit à 79,9 % au premier semestre 2026, contre 83,7 % au premier semestre 2025. Le ratio combiné intègre un ratio de charge liée aux catastrophes naturelles s'élevant à 3,5 % des revenus nets d'assurance, inférieur au budget de 10 %, un ratio attritionnel intégrant les commissions de 77,2 % (en comparaison au 76,0 % enregistré durant le premier semestre 2025) ainsi qu'un effet d'actualisation des sinistres de -9,3 %.

Au premier semestre 2026, le ratio des coûts attribuables à SCOR P&C s'établit à 8,0 % de ses revenus nets d'assurance.

1.5.4. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM nette sur les nouvelles affaires souscrites au premier semestre 2026 s'élève à 978 millions d'euros, bénéficiant de volumes plus importants des traités dans le portefeuille de réassurance et de coûts de rétrocession inférieurs.

1.6. SCOR L&H

1.6.1. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2026, les revenus d'assurance de SCOR L&H s'élèvent à 3 831 millions d'euros, soit une variation de -2,9 % à taux de change constants (-8,6 % à taux de change courants) par rapport au S1 2025.

1.6.2. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H intégrant les revenus nets des contrats de réassurance financière s'élève à 157 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 175 millions d'euros et une libération de l'ajustement pour risque de 59 millions d'euros, compensés en partie par un écart d'expérience net de (76) millions d'euros et l'impact de contrats déficitaires de (5) millions d'euros. Les revenus nets des contrats de réassurance financière ajoutent 4 millions d'euros au résultat des services d'assurance.

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H, intégrant les revenus nets des contrats de réassurance financière, s'élève à 221 millions d'euros, ajusté de l'impact non-récurrent en écart d'expérience lié à la sentence arbitrale (EUR (64) millions).

1.6.3. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM nette sur les affaires nouvelles, qui s'élève à 216 ⁽¹⁾ millions d'euros au premier semestre 2026, reflète la rentabilité attendue des traités souscrits sur la période.

⁽¹⁾ Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

1.7. GOUVERNANCE

1.7.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 28 avril 2026, la Société a tenu son assemblée générale mixte 2026, au cours de laquelle les actionnaires ont nommé les deux administrateurs suivants :



JACQUES AIGRAIN

ADMINISTRATEUR

Membre du comité stratégique, du comité des comptes et de l'audit, et du comité des risques

Date de première nomination :
28 avril 2026

Date de fin de mandat :
Assemblée générale 2029

Suisse et Français – Âge : 71
SCOR SE
5, avenue Kléber
75116 Paris, France

Indépendance : Oui

FONCTION PRINCIPALE

- N/A

MANDATS ET FONCTIONS DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

- N/A

MANDATS ET FONCTIONS DANS LES SOCIÉTÉS EXTÉRIEURES AU GROUPE

- Président du conseil d'administration de Tradeweb Markets (États-Unis) ⁽¹⁾
- Président du conseil d'administration de LyondellBasell NV (États-Unis) ⁽¹⁾

MANDATS ARRIVÉS À ÉCHÉANCE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Administrateur de LSEG Ltd (Royaume-Uni) ⁽¹⁾
- Administrateur de WPP Plc (Royaume-Uni) ⁽¹⁾
- Administrateur de Clearwater Analytics (États-Unis) ^{(1) (2)}

De nationalités suisse et française, Jacques Aigrain est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université Panthéon-Sorbonne et d'un master en économie de l'Université Paris Dauphine – PSL. Il possède près de 30 ans d'expertise et de compétence en matière de direction dans le secteur des services financiers, dont neuf ans chez Swiss Re, notamment en tant que directeur général, et 20 ans dans des rôles de direction au sein de J.P. Morgan Chase & Co. à New York, Londres et Paris, et président de LCH Clearnet Group Ltd. Il a été administrateur au sein de Swiss International Airlines AG (2001-2016), Lufthansa AG (2007-2014), Resolution Life (2011-2014), LSEG Ltd (2013-2022), WPP Plc (2013-2022) et Clearwater Analytics (2021-2026). Il occupe actuellement des mandats clés au sein de conseils d'administration, notamment en tant que président non exécutif du conseil d'administration de LyondellBasell NV et président non exécutif de Tradeweb Markets.

(1) Sociétés dont les actions sont admises sur un marché réglementé ou régulé.

(2) Le mandat au sein de la société Clearwater Analytics a pris fin lors de la réalisation de l'acquisition de celle-ci par Permira et Warburg Pincus en juin 2026.



JEAN-FRANÇOIS LEQUOY

ADMINISTRATEUR

Membre du comité stratégique, du comité des comptes et de l'audit, et du comité des nominations et des rémunérations

Date de première nomination :
28 avril 2026

Date de fin de mandat :
Assemblée générale 2029

Français – Âge : 65
SCOR SE
5, avenue Kléber
75116 Paris, France

Indépendance : Oui

FONCTION PRINCIPALE

- N/A

MANDATS ET FONCTIONS DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

- N/A

MANDATS ET FONCTIONS DANS LES SOCIÉTÉS EXTÉRIEURES AU GROUPE

- Administrateur de l'association Parcours Alpha (France)
- Administrateur de l'association pour le Quartier Saint-Vincent-de-Paul (France)
- Vice-président de la Communauté corrézienne de Paris (France)
- Administrateur de l'association RCF Corrèze (France)

MANDATS ARRIVÉS À ÉCHÉANCE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Administrateur d'HSBC Assurance Vie et président du comité d'audit et des risques (France)
- Membre du directoire du Groupe BPCE (France)
- Président du conseil d'administration de BPCE Assurances (France)
- Président du conseil d'administration de Crédit Foncier de France (France)
- Président du conseil d'administration de BPCE Services Financiers (France)
- Directeur général adjoint et administrateur de CE Holding Participation (France)
- Administrateur de Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (France)
- Président du conseil d'administration de BPCE Prévoyance (France)
- Président du conseil d'administration de BPCE Vie (France)
- Président du conseil d'administration de Reacomex (Luxembourg)
- Président du conseil d'administration de Surassur (Luxembourg)

De nationalité française, Jean-François Lequoy est diplômé de l'École polytechnique, de l'ENSAE et de l'Institut des actuaires. Il débute sa carrière comme commissaire-contrôleur des assurances à la direction des assurances du ministère des Finances et du Budget en 1986. Il devient, en 1991, sous-directeur à la direction des Assurances de la Compagnie de Suez puis, en 1994, *Managing Director* du groupe de courtage d'assurances J&H Marsh & McLennan avant d'être administrateur et directeur général en 1998 de La Mondiale Partenaire (anciennement La Hénin Vie). Il rejoint les Assurances générales de France en 2001 en qualité de directeur financier, puis intègre le comité exécutif en 2003 avant de devenir, en 2004, directeur général adjoint. De 2008 à 2014, il est délégué général de la Fédération française des sociétés d'assurances. En 2014, il devient directeur général de Natixis Assurances et membre du comité de direction générale de Natixis, puis en 2019 président du Groupement français des bancassureurs. De 2020 à 2023, il est membre du directoire du Groupe BPCE, en charge des finances et de la stratégie. Il détient par ailleurs plusieurs mandats associatifs.

L'assemblée générale mixte 2026 a également procédé au renouvellement des mandats d'administrateurs d'Adrien Couret et de Thierry Léger pour une durée de trois ans, ainsi que de Vanessa Marquette et d'Augustin de Romanet pour une durée d'un an.

La société Holding Malakoff Humanis, représentée par Thomas Saunier, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat faute de disponibilité, a quitté le conseil à l'issue de l'assemblée générale mixte 2026.

En conséquence, le conseil d'administration de SCOR est composé de 15 administrateurs, dont deux représentant les salariés :

- Fabrice Brégier, président du conseil d'administration ;
- Augustin de Romanet, vice-président du conseil d'administration ;
- Jacques Aigrain, administrateur ;
- Marc Bükér, administrateur représentant les salariés ;
- Diane Côté, administratrice ;
- Adrien Couret, administrateur ;
- Martine Gerow, administratrice ;
- Patricia Lacoste, administratrice ;
- Thierry Léger, directeur général et administrateur ;
- Jean-François Lequoy, administrateur ;

- Vanessa Marquette, administratrice ;
- Doina Palici-Chehab, administratrice ;
- Bruno Pfister, administrateur ;
- Pietro Santoro, administrateur représentant les salariés ; et
- Fields Wicker-Miurin, administratrice.

La Société se conforme aux exigences de la directive (UE) 2022/2381 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes au sein des conseils d'administration des sociétés cotées, dite « Women on Board ». Celle-ci vise à renforcer la représentation de chaque genre au sein du conseil.

À l'issue de l'assemblée générale 2026, la part de femmes au sein du conseil a atteint 46,15 % des administrateurs non exécutifs (hors administrateurs représentant les salariés).

Pour mémoire, la Société (SCOR SE) employait, à la clôture de l'exercice 2025, 907 salariés permanents en France et présentait, à cette même date, un chiffre d'affaires net de 5 871 millions d'euros ainsi qu'un total de bilan de 34 698 millions d'euros, déclenchant l'obligation de notifier ces informations auprès de l'Autorité des marchés financiers.

1.7.2. COMITÉ EXÉCUTIF

Aucun changement n'est intervenu dans la composition du comité exécutif depuis la publication du document d'enregistrement universel 2025.

1.7.3. DÉCLARATION NÉGATIVE CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

À la date de ce rapport financier semestriel, il n'existe, à la connaissance de SCOR, aucun lien familial entre les administrateurs, ni entre un administrateur et un membre du comité exécutif. En outre, à la connaissance de SCOR, au cours des cinq dernières années :

- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'ont fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'ont été associés à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ou un placement d'entreprises sous administration judiciaire ;
- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'ont jamais été déchus par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Ces déclarations sont établies à partir des questionnaires dits « fit & proper » recueillis par la Société au cours du premier trimestre 2026. À la date d'arrêt du rapport financier semestriel, aucun changement dans la situation des intéressés n'a été notifié à la Société.

Les informations concernant les situations d'Augustin de Romanet et d'Adrien Couret figurant à la section 2.1.3.8 du document d'enregistrement universel 2025 demeurent inchangées.

1.7.4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire 2026 s'est tenue au siège social de la Société le 28 avril 2026, sous la présidence de Fabrice Brégier.

L'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires par le conseil d'administration a été approuvé à une très large majorité.

Outre les nominations et renouvellements d'administrateurs mentionnés à la section 1.7.1 ci-dessus, les actionnaires ont également approuvé la distribution d'un dividende de 1,90 euro par action, ainsi que le renouvellement des délégations et autorisations financières conférées à la Société.

Ils ont, par ailleurs, nommé PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de six ans, et renouvelé pour la même durée le mandat de KPMG SA, également en charge de la certification des informations en matière de durabilité.

1.8. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2026, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en section 2.3 du document d'enregistrement universel 2025, ni de nouvelles opérations avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

1.9. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2025 sont décrits en section 3 du document d'enregistrement universel 2025 à l'exception du facteur de risque intitulé « Risque de litige » figurant à la page 122 du document d'enregistrement universel 2025, lequel a été mis à jour comme suit :

« Risque de litige

SCOR est actuellement impliqué dans des procédures judiciaires, d'arbitrage et d'autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de son activité, ainsi que dans les procédures décrites plus en détail dans la section 4.6 – Annexes aux comptes consolidés, note 24 – Litiges du document d'enregistrement universel 2025 ainsi qu'à la section 3 – Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2026, note 3.12 – Litiges de ce rapport financier semestriel. En particulier, les contrats portant sur des montants importants et ayant un impact significatif sur la situation financière de SCOR peuvent exposer le Groupe à des risques financiers dans l'hypothèse où leur inexécution donnerait lieu à des litiges. Sur la base de son évaluation actuelle, SCOR considère que ces procédures ne devraient pas constituer un risque significatif pour le Groupe. SCOR

a notamment pris acte de la sentence rendue le 25 juin 2026 par un tribunal arbitral dans le cadre de la procédure engagée en 2022 visant à obtenir l'exécution des traités de rétrocession conclus avec Covéa en juin 2021 en application d'un protocole transactionnel conclu ce même mois. Le tribunal arbitral a confirmé la validité des traités, dont l'exécution se poursuivra conformément à leurs modalités. Le tribunal a en outre jugé qu'il était équitable d'indemniser Covéa à hauteur de 488,3 millions de dollars américains. Après prise en compte de provisions, l'impact sur le résultat net de SCOR au deuxième trimestre 2026 est de 49 millions d'euros. SCOR est par ailleurs partie à une seconde procédure arbitrale initiée par Covéa en juillet 2025. Cette procédure porte sur la validité du protocole transactionnel précité.

Pour plus de détails sur les risques relatifs aux législations et réglementations en vigueur et leurs impacts sur les activités de SCOR, se référer à la section 3.6.4 – Risques légaux et réglementaires du document d'enregistrement universel 2025.»

SCOR n'a identifié aucun autre risque significatif ou incertitude s'étant manifesté dans les six premiers mois de l'année 2026.

1.10. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES & GÉOPOLITIQUES FUTURS

Incertitudes macroéconomiques

Les incertitudes macroéconomiques demeurent fortes. Au cours du premier semestre 2026, la conjoncture économique mondiale a continué d'être affectée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement énergétiques, les pressions inflationnistes persistantes et le ralentissement de la croissance économique, en grande partie sous l'influence des événements au Moyen-Orient. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait ralentir au cours des prochaines années, tandis que l'inflation devrait rester élevée tout au long de 2026. Dans ce contexte, les banques centrales devraient maintenir leur approche prudente en matière de politique monétaire. Les incertitudes en matière de politique économique et commerciale restent fortes, tandis que les inquiétudes persistent concernant l'inflation, les taux d'intérêt, la stagnation économique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le risque de corrections des marchés liées aux technologies et à l'intelligence artificielle. L'augmentation de la dette publique et des déficits budgétaires dans de nombreuses économies continue de représenter un risque important pour la stabilité financière internationale.

SCOR est exposé aux effets d'un ralentissement économique, à des événements de risque de crédit et à la volatilité des marchés financiers, avec un potentiel d'impact direct sur le portefeuille d'investissement de SCOR. SCOR est exposé aux effets de l'inflation sur les sinistres et frais futurs. SCOR est également exposé aux effets d'une récession mondiale qui pourrait se traduire par un volume de sinistres plus élevé que prévu dans les branches d'activité sensibles aux tensions économiques.

Incertitudes géopolitiques

Les risques géopolitiques restent importants dans plusieurs régions. Au Moyen-Orient, alors que l'accord de cessez-le-feu annoncé en juin 2026 et le lancement des négociations laissaient initialement entrevoir un éventuel apaisement des tensions, les attaques qui ont suivi contre la navigation marchande dans le détroit d'Ormuz et les ripostes militaires ont ravivé les inquiétudes concernant la stabilité régionale, les marchés de l'énergie et l'activité économique mondiale. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine se poursuit, avec la poursuite des opérations militaires, une pression croissante sur les infrastructures russes et des signes de détérioration économique en Russie. Les perspectives d'un règlement négocié à court terme restent limitées.

Au-delà des conflits en cours, les risques géopolitiques concernent de plus en plus l'autonomie stratégique de l'Europe en matière de défense, ainsi que les dépendances technologiques et les risques liés à la souveraineté, notamment dans des domaines tels que les semi-conducteurs, les données et les infrastructures numériques.

La persistance des tensions géopolitiques et toute nouvelle escalade des conflits pourraient exposer SCOR à des sinistres plus importants que prévu, à la volatilité des marchés financiers et à des perturbations sur le plan opérationnel.

2

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉS)

2.1.	Bilan consolidé semestriel	20	2.4.	Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel	24
2.2.	Compte de résultat consolidé semestriel	22	2.5.	Tableau de variation des capitaux propres semestriel	25
2.3.	État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	23			

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

Actif

<i>En millions d'euros</i>		Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre 2025
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance		802	802
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance		82	82
Placements des activités d'assurance	3.9.1	23 453	23 882
Immobilier de placement		685	686
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		19 285	19 716
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 520	1 485
Actifs financiers au coût amorti		1 782	1 842
Instruments dérivés		181	153
Investissements dans les entreprises mises en équivalence		2	2
Contrats d'assurance émis	3.7	3 733	2 728
Contrats de réassurance détenus	3.8	3 678	3 910
Autres actifs		2 700	2 611
Impôts différés actifs		1 035	1 013
Créances d'impôt exigible		152	155
Actifs divers		1 513	1 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9.7	2 099	2 083
TOTAL ACTIF		36 547	36 100

Capitaux propres et passif

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre 2025
Capitaux propres – part du Groupe	4 408	4 427
Capital	1 413	1 413
Primes d'émission, de fusion et d'apport	456	456
Réserves de réévaluation	(1 138)	(1 043)
Réserves consolidées	3 290	2 756
Actions propres	(69)	(50)
Résultat consolidé	397	851
Paievements fondés en actions	60	43
Part des actionnaires sans contrôle	-	-
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	4 408	4 427
Dettes de financement	3 359	3 574
Dettes subordonnées	2 803	2 977
Dettes immobilières	422	453
Autres dettes financières	133	145
Provisions pour risques et charges	58	76
Contrats d'assurance émis	3.7	22 853
Contrats de réassurance détenus	3.8	2 318
Passifs relatifs à des contrats financiers	-	-
Autres passifs	3 553	3 637
Instruments dérivés passifs	237	114
Impôts différés passifs	295	430
Dettes d'impôts exigibles	318	256
Participations de tiers dans des fonds consolidés	1 994	2 067
Passifs divers	710	770
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	36 547	36 100

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

		Semestre clos au 30 juin	
		2026 (non audité)	2025 (non audité)
<i>En millions d'euros</i>			
Revenus d'assurance	3.6.1	7 439	7 883
Charges des activités d'assurance	3.6.2	(6 190)	(6 764)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus		(573)	(443)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		676	676
Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat		404	408
Autres revenus des placements		80	89
Provision nette pour risque de crédit		(16)	(18)
PRODUITS FINANCIERS		467	480
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés		(45)	(43)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis		(262)	(263)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus		32	31
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		192	206
Autres charges non attribuables		(225)	(199)
Frais de gestion des placements		(35)	(42)
Autres produits et charges d'exploitation		20	30
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES COURANTS		(240)	(211)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		629	671
Autres charges opérationnelles		(2)	(25)
Autres produits opérationnels		(6)	19
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)		621	665
Coûts liés aux acquisitions		-	-
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses		-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		621	665
Charges de financement		(74)	(66)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		547	599
Impôts sur les résultats		(150)	(173)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		397	425
Se répartissant entre :			
Part des actionnaires sans contrôle		-	-
Part du Groupe		397	425
<i>En euros</i>			
Résultat par action		2,22	2,38
Résultat dilué par action		2,17	2,33

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

	Semestre clos au 30 juin	
	2026 (non audité)	2025 (non audité)
<i>En millions d'euros</i>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	397	425
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(79)	(467)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	8	29
Réévaluation – Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	(4)	14
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	(7)	(1)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	18	17
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	(87)	(497)
Réévaluation – Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	(122)	337
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	21	(74)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	(16)	26
Effet des variations des taux de conversion	(33)	(705)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	(5)	-
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	69	(81)
Autres variations	-	-
RÉSULTAT NET GLOBAL	317	(42)
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	-	-
Part du Groupe	317	(42)

2.4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin	
	2026 (non audité)	2025 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR L&H	(74)	74
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR P&C	398	472
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	325	546
Acquisitions de sociétés consolidées ⁽¹⁾	15	-
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	-	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(15)	(9)
Cessions d'immobilier de placement	-	3
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurance ⁽²⁾	(4 329)	(4 458)
Cessions d'autres placements des activités d'assurance ⁽²⁾	4 649	4 192
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(17)	(23)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	15
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	304	(281)
Émissions d'instruments de capital	1	1
Opérations sur actions propres	(25)	(23)
Dividendes payés	(340)	(322)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	509	-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(706)	(26)
Intérêts payés sur dettes de financement	(62)	(77)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	-	(24)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(623)	(472)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	(88)
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	16	(295)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	2 083	2 391
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	325	546
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	304	(281)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(623)	(472)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	(88)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	2 099	2 097

(1) Paiement réceptionné lié à la cession Lime street.

(2) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paielements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2026	1 413	456	(1 043)	2 756	(50)	851	43	-	4 427
Affectation du résultat	-	-	-	851	-	(851)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	397	-	-	397
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	(95)	16	-	-	-	-	(79)
Réévaluation – instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(122)	-	-	-	-	-	(122)
Réévaluation – instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(33)	-	-	-	-	(33)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	-	-	4	-	-	-	-	-	4
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	27	60	-	-	-	-	87
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	-	-	(95)	16	-	397	-	-	317
Paielements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	-	(19)	-	16	-	(3)
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Dividendes payés	-	-	-	(340)	-	-	-	-	(340)
Autres variations	-	-	-	7	-	-	-	-	7
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)	1 413	456	(1 138)	3 290	(69)	397	60	-	4 408

(1) Diminution d'actions autodétenues pour 2 millions d'euros principalement due à une réduction de capital par annulation de 62 215 actions autodétenues.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 1 million d'euros (0 million d'euros de capital et 1 million d'euros de primes liées au capital), générant la création de 38 204 actions nouvelles au cours du premier semestre 2026. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 62 215 actions autodétenues pour (2) millions d'euros (0 million d'euros de capital et (2) millions d'euros de primes liées au capital).

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2025	1 415	459	(1 243)	3 904	(52)	4	38	-	4 524
Affectation du résultat	-	-	-	4	-	(4)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	425	-	-	425
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	239	(706)	-	-	-	-	(467)
Réévaluation – instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	337	-	-	-	-	-	337
Réévaluation – instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	14	-	-	-	-	-	14
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(705)	-	-	-	-	(705)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	-	-	(48)	-	-	-	-	-	(48)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(63)	(1)	-	-	-	-	(64)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	-	-	239	(706)	-	425	-	-	(42)
Paiements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	-	(12)	-	10	-	(3)
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	(1)	(3)	-	-	-	-	-	-	(5)
Dividendes payés	-	-	-	(322)	-	-	-	-	(322)
Autres variations	-	-	-	(23)	-	-	(1)	-	(24)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2025 (NON AUDITÉ)	1 413	455	(1 004)	2 856	(64)	425	46	-	4 129

(1) Diminution d'actions autodétenues pour 10 millions d'euros principalement due à une réduction de capital par annulation de 215 205 actions autodétenues.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 1 million d'euros (0 million d'euros de capital et 1 million d'euros de primes liées au capital), générant la création de 26 940 actions nouvelles au cours du premier semestre 2025. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 215 205 actions autodétenues pour (5) millions d'euros

((2) millions d'euros de capital et (3) millions d'euros de primes liées au capital).

3

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉS)

3.1. Informations générales	28	3.8. Contrats de réassurance détenus	38
3.2. Principes de préparation et méthodes comptables	28	3.8.1. Détail des positions nettes de réassurance	38
3.2.1. Principes de préparation	28	3.8.2. Contrats de réassurance détenus – analyse par composant d'évaluation	39
3.2.2. Normes IFRS applicables pour la première fois	29	3.9. Actifs et passifs financiers	41
3.2.3. Normes IFRS publiées mais non encore en vigueur	30	3.9.1. Placements des activités d'assurance	41
3.3. Événements significatifs de la période	30	3.9.2. Hiérarchie de la juste valeur des placements des activités d'assurance	42
3.4. Regroupements d'entreprises	30	3.9.3. Mouvements de la période des instruments financiers mesurés à la juste valeur de niveau 3	43
3.5. Information sectorielle	31	3.9.4. Notation de crédit des titres de dette	44
3.5.1. Segments opérationnels	31	3.9.5. Montants provenant des pertes de crédit attendues	46
3.5.2. Revenus d'assurance et passifs relatifs aux contrats par zone géographique	32	3.9.6. Ventilation des actifs financiers et trésorerie, et équivalents de trésorerie	47
3.5.3. Actifs et passifs par segment opérationnel	34	3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie	47
3.5.4. Tableau de flux de trésorerie par segment opérationnel	34	3.9.8. Dettes de financement	48
3.6. Résultat brut des activités d'assurance	35	3.9.9. Gestion de la dette financière et du capital	48
3.6.1. Revenus d'assurance	35	3.10. Impôts sur les résultats	49
3.6.2. Charges des activités d'assurance	35	3.11. Résultat net par action	50
3.7. Contrats d'assurance émis	35	3.12. Litiges	50
3.7.1. Détail des positions nettes d'assurance	35	3.13. Événements postérieurs à la clôture	50
3.7.2. Contrats d'assurance émis – analyse par composant d'évaluation	36		

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2026.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2025.

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 juillet 2026 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2026 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2026.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la section 4 du document d'enregistrement universel 2025 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2025, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits, des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers.

La direction revoit périodiquement ses hypothèses et ses estimations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs. Les estimations au 30 juin 2026 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues.

Les principaux postes comptables pour lesquels le Groupe est amené à émettre des jugements et effectuer des estimations sont les contrats d'assurance émis, les contrats de réassurance détenus, la juste valeur et la dépréciation des instruments financiers, les actifs incorporels, les engagements de retraite et avantages assimilés et l'imposition différée, en particulier l'enregistrement d'impôts sur le revenu actifs et l'existence de bénéfices taxables futurs permettant d'utiliser les déficits reportables.

Pour les contrats d'assurance et de réassurance, les principaux jugements concernent le niveau de regroupement et la détermination des groupes de contrats, la détermination du périmètre des contrats, la détermination des techniques pour estimer l'ajustement au titre du risque non financier, les unités de couverture d'un groupe de contrats, le calcul des courbes de taux et la détermination des dépenses attribuables/non attribuables. Les estimations et hypothèses utilisées pour mesurer les contrats d'assurance et de réassurance relèvent notamment des hypothèses actuarielles (mortalité, morbidité, comportement des assurés, développement des sinistres, etc.), les taux d'actualisation, les primes d'illiquidité.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

EUR par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture			Taux moyen		
	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	T2 2026	T1 2026	T2 2025	T1 2025
USD	0,8767	0,8514	0,8604	0,8542	0,8816	0,9505
GBP	1,1607	1,1472	1,1544	1,1516	1,1774	1,1971
CAD	0,6167	0,6204	0,6215	0,6228	0,6371	0,6624
CNY	0,1291	0,1219	0,1264	0,1234	0,1219	0,1307

Concernant les contrats d'assurance et de réassurance, le Groupe ajuste les estimations des flux de trésorerie futurs pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés à ces flux de trésorerie, dans la mesure où les risques financiers ne sont pas pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie. Pour déterminer le taux d'actualisation, la technique de valorisation

développée par SCOR utilise une approche ascendante (ou *bottom-up*) basée sur des taux sans risque, la méthode d'extrapolation Nelson-Siegel et une prime d'illiquidité (IP). La méthodologie est décrite dans la section 4 – note 1 – 1.2.7 du document d'enregistrement universel 2025.

Les trois tableaux suivants présentent les taux d'actualisation après application de la prime d'illiquidité par tranche de liquidité, par maturité et par monnaie :

Date	Au 30 juin 2026						Au 31 décembre 2025					
Type d'activité	Tranche illiquide											
Maturité (en années)	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	4,38 %	4,51 %	4,56 %	4,57 %	4,56 %	4,54 %	3,64 %	4,05 %	4,31 %	4,44 %	4,50 %	4,56 %
EUR	2,78 %	3,07 %	3,24 %	3,32 %	3,36 %	3,39 %	2,34 %	2,89 %	3,24 %	3,41 %	3,49 %	3,57 %
GBP	4,22 %	4,54 %	4,77 %	4,91 %	5,00 %	5,11 %	3,76 %	4,16 %	4,46 %	4,63 %	4,74 %	4,86 %
CAD	2,82 %	3,29 %	3,61 %	3,79 %	3,90 %	4,01 %	2,63 %	3,24 %	3,63 %	3,84 %	3,96 %	4,08 %
CNY	1,59 %	1,89 %	2,21 %	2,44 %	2,58 %	2,75 %	1,74 %	2,05 %	2,35 %	2,56 %	2,69 %	2,84 %
Date	Au 30 juin 2026						Au 31 décembre 2025					
Type d'activité	Tranche semi-liquide											
Maturité (en années)	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	4,14 %	4,27 %	4,32 %	4,33 %	4,32 %	4,30 %	3,41 %	3,82 %	4,08 %	4,21 %	4,27 %	4,33 %
EUR	2,53 %	2,81 %	2,98 %	3,06 %	3,10 %	3,13 %	2,08 %	2,64 %	2,98 %	3,15 %	3,24 %	3,32 %
GBP	4,04 %	4,35 %	4,59 %	4,73 %	4,82 %	4,92 %	3,56 %	3,96 %	4,26 %	4,43 %	4,54 %	4,66 %
CAD	2,70 %	3,17 %	3,49 %	3,67 %	3,78 %	3,89 %	2,52 %	3,13 %	3,52 %	3,73 %	3,84 %	3,97 %
CNY	1,35 %	1,65 %	1,97 %	2,20 %	2,35 %	2,52 %	1,51 %	1,82 %	2,12 %	2,33 %	2,46 %	2,61 %
Date	Au 30 juin 2026						Au 31 décembre 2025					
Type d'activité	Tranche liquide											
Maturité (en années)	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	3,90 %	4,03 %	4,09 %	4,09 %	4,08 %	4,06 %	3,18 %	3,59 %	3,85 %	3,98 %	4,04 %	4,10 %
EUR	2,27 %	2,55 %	2,72 %	2,80 %	2,84 %	2,87 %	1,83 %	2,39 %	2,73 %	2,90 %	2,98 %	3,07 %
GBP	3,86 %	4,17 %	4,41 %	4,55 %	4,64 %	4,74 %	3,36 %	3,76 %	4,05 %	4,23 %	4,33 %	4,45 %
CAD	2,58 %	3,05 %	3,38 %	3,56 %	3,66 %	3,78 %	2,41 %	3,01 %	3,41 %	3,61 %	3,73 %	3,86 %
CNY	1,12 %	1,41 %	1,73 %	1,96 %	2,11 %	2,28 %	1,28 %	1,58 %	1,89 %	2,10 %	2,23 %	2,38 %

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié *Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*. Ces modifications ont été adoptées par l'Union européenne en mai 2025 et sont entrées en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2026.

L'IASB a modifié les exigences relatives aux règlements des passifs au moyen de systèmes de paiement électroniques et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels aux actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise (ESG).

L'IASB a également amendé les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information pour les instruments financiers assortis de composantes conditionnelles qui ne concordent pas directement avec celles d'un contrat de prêt de base.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Les autres normes IFRS applicables pour la première fois pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2026 n'ont également pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir qui remplace IAS 1 – Présentation des états financiers. IFRS 18 entrera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2027. Cette norme a été adoptée par l'Union européenne le 13 février 2026.

Cette nouvelle norme a pour objectif d'améliorer le reporting de la performance financière en :

- définissant des sous-totaux obligatoires dans le compte de résultat ;
- déterminant les informations à fournir concernant les mesures de performance définies par le management ;
- ajoutant de nouveaux principes d'agrégation et de désagrégation de l'information.

SCOR s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 18 modifie la présentation des états financiers consolidés mais sans impact sur le Résultat net consolidé. SCOR a évalué et conclu que « l'investissement dans des types particuliers d'actif » est une activité principale du Groupe. Par conséquent, la plupart des revenus et dépenses provenant des activités d'investissement seront maintenus dans le Résultat opérationnel. Pour la présentation du tableau de flux de trésorerie, le calcul des flux de trésorerie nets des activités opérationnelles aura comme point de départ le Résultat opérationnel et non plus le Résultat net consolidé. Certaines informations présentées dans les Notes aux états financiers pourraient être modifiées pour s'ajuster à la nouvelle présentation et pour répondre aux nouvelles informations à fournir relatives aux charges par nature et aux mesures de la performance définies par la direction.

Il n'y a pas d'autres normes IFRS publiées mais non encore en vigueur pour lesquelles SCOR s'attend à être significativement impacté.

3.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

Transformation transfrontalière de SCOR Global Reinsurance DAC en entité française

En janvier 2026, la Société a finalisé la transformation transfrontalière de sa filiale irlandaise SCOR Global Reinsurance Ireland DAC devenue SCOR Global Reinsurance France SA sous supervision de l'ACPR, une opération qui s'inscrit dans l'ambition du plan Forward 2026 de simplifier la structure du Groupe et d'améliorer son efficacité.

Nouvel emprunt, remboursement et rachat d'obligations subordonnées

- Le 27 mai 2026, la Société a annoncé le placement avec succès auprès d'investisseurs institutionnels de 500 millions d'euros d'obligations subordonnées portant intérêt à taux fixe puis variable, venant à échéance le 5 juin 2056 et éligibles à la constitution de capital réglementaire de niveau 2 (Tier 2) au sens de Solvabilité II. Ces obligations sont admises aux négociations sur le marché réglementé de la bourse de Luxembourg depuis le 5 juin 2026.
- Le 4 juin 2026, la Société a annoncé les résultats de l'offre de rachat en numéraire visant plusieurs souches d'obligations subordonnées en circulation, pour un montant nominal total de 378,1 millions d'euros. L'ensemble de ces obligations a été remboursé le 8 juin 2026, puis annulé par la Société.
- Le 8 juin 2026, la Société a annoncé le remboursement de 282,9 millions d'euros d'obligations subordonnées en circulation portant intérêt à taux fixe réinitialisable émises le 7 décembre 2015 avec une première date de remboursement anticipé le 8 juin 2026. Le remboursement de ces obligations fait suite à l'offre de rachat réalisée en septembre 2025 ayant permis à la Société de procéder au remboursement de 317,1 millions d'euros d'obligations subordonnées de la même souche obligataire.

Émission d'une obligation catastrophe Atlas

Le 28 mai 2026, SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe, Atlas Capital DAC Series 2026-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 75 millions de dollars américains contre les risques de tempêtes aux États-Unis et dans les Caraïbes, les tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital DAC Series 2026-1 s'étend du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2029.

Sentence arbitrale confirmant la validité des traités de rétrocession conclus avec Covéa en juin 2021

Le 25 juin 2026, SCOR a pris acte de la sentence rendue à cette même date par le tribunal arbitral dans le cadre de la procédure engagée en 2022 visant à obtenir l'exécution des traités de rétrocession conclus avec Covéa en juin 2021. Ces traités organisent la cession à Covéa de 30 % du portefeuille Life & Health détenu par les entités irlandaises de SCOR au 31 décembre 2020. Le tribunal arbitral a confirmé la validité des traités, dont l'exécution se poursuivra conformément à leurs modalités. Le tribunal a en outre jugé qu'il était équitable d'indemniser Covéa à hauteur de 488,3 millions de dollars américains. Après prise en compte de provisions, l'impact sur le résultat net de SCOR au deuxième trimestre 2026 est de 49 millions d'euros.

3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2026.

3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2025.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR P&C, SCOR L&H et SCOR Investments), dont deux (SCOR P&C et SCOR L&H) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts fonctions Groupe.

SCOR Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR P&C et SCOR L&H, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels.

Le segment opérationnel SCOR P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement appelé « non-vie ») ; et le segment opérationnel SCOR L&H regroupe les activités de réassurance vie (autrement appelé « vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés via des canaux séparés. Les responsabilités et reporting au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR P&C et SCOR L&H présentés.

La direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR P&C et SCOR L&H séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments n'est pas significatif. Les coûts de services partagés des hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs.

3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2026 et 2025. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)					
	2026			2025		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Revenus d'assurance	3 831	3 608	7 439	4 191	3 692	7 883
Charges des activités d'assurance	(3 448)	(2 742)	(6 190)	(3 972)	(2 793)	(6 764)
Résultat brut des activités d'assurance	383	866	1 249	219	899	1 118
Revenus d'assurance cédée	(393)	(1 003)	(1 396)	(752)	(946)	(1 699)
Charges des activités d'assurance cédées	163	661	824	762	494	1 256
Résultat des activités d'assurance cédées	(231)	(342)	(573)	10	(453)	(443)
Revenus nets des contrats de réassurance financière	4	0	4	6	0	6
Résultat des activités d'assurance et revenus nets des contrats de réassurance financière	157	524	680	236	446	682
Produits financiers (charges financières) des activités d'assurance et de réassurance	6	(235)	(229)	3	(234)	(231)
Autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques			16			23
Produits financiers			467			480
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés			(45)			(43)
Frais de gestion des placements			(35)			(42)
Autres charges non attribuables			(225)			(199)
Autres produits et charges opérationnels			(8)			(6)
RÉSULTAT OPERATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)			621			665

Le résultat des activités d'assurance pour le premier semestre 2026 s'élève à 676 millions d'euros, ou 680 millions en incluant les revenus nets des contrats de réassurance financière.

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H intégrant les revenus nets des contrats de réassurance financière, de 157 millions d'euros, est porté par un amortissement net de la CSM de 175 millions d'euros et une libération nette de l'ajustement au titre du risque de

59 millions d'euros, compensés par un écart d'expérience net de (76) millions d'euros.

Le résultat des activités d'assurance P&C atteint 524 millions d'euros, porté par un amortissement net de la CSM de 517 millions d'euros, une libération nette de l'ajustement pour risque de 48 millions d'euros, et un écart d'expérience légèrement défavorable.

3.5.2. REVENUS D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

3.5.2.1. SCOR L&H

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR L&H, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR L&H		
 ■ 57 % Amériques ■ 31 % EMEA ■ 12 % Asie-Pacifique	2 190	2 540
	1 181	1 141
	460	510
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 831	4 191

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR L&H, sur la base de la responsabilité de marché, sont les suivants :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR L&H		
États-Unis	2 073	2 420
Royaume-Uni	741	718
France	157	110
Canada	117	121
Autres pays	742	823
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 831	4 191

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR L&H se répartissent comme suit :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR L&H		
Prévoyance	3 264	3 593
Longévité	455	455
Solutions financières	112	143
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 831	4 191

La répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance pour SCOR L&H, déterminée sur la même base que les revenus d'assurance, est la suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)		Au 31 décembre 2025	
	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance
SCOR L&H				
EMEA	2 418	137	2 343	346
Asie-Pacifique	1 182	173	1 033	13
Amériques	(303)	(784)	104	(595)
TOTAL	3 297	(474)	3 481	(236)

3.5.2.2. SCOR P&C

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR P&C		
		
41 % Amériques	1 482	1 609
46 % EMEA	1 647	1 568
13 % Asie-Pacifique	479	515
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 608	3 692

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR P&C, sur la base de la responsabilité du marché, sont les suivants :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR P&C		
États-Unis	1 044	1 150
Royaume-Uni	630	534
France	283	289
Chine	118	126
Autres pays	1 533	1 593
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 608	3 692

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR P&C se répartissent comme suit :

Semestre clos au 30 juin (non audité)

En millions d'euros	2026	2025
SCOR P&C		
Réassurance ⁽¹⁾	2 635	2 693
SCOR Business Solutions	973	999
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 608	3 692

(1) Les activités de Cedant Facultative (créé en 2025) sont incluses dans Réassurance.

Pour SCOR P&C, la répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance, déterminée sur la même base que les revenus d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance, et déterminée sur la localisation de l'entité de réassurance, est la suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)		Au 31 décembre 2025	
	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance
SCOR P&C				
EMEA	9 160	448	8 878	380
Amériques	5 281	1 303	5 597	1 336
Asie-Pacifique	1 382	83	1 369	96
TOTAL	15 823	1 834	15 844	1 812

3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 31 décembre 2025		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Total actifs	8 752	27 795	36 547	8 910	27 190	36 100
Dont						
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	47	755	802	47	755	802
Placements des activités d'assurance	6 918	16 534	23 453	6 894	16 988	23 882
Contrats d'assurance émis	960	2 773	3 733	581	2 147	2 728
Contrats de réassurance détenus	834	2 844	3 678	1 264	2 646	3 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(1 828)	3 927	2 099	(1 604)	3 687	2 083
Total passifs	8 752	27 795	36 547	8 910	27 190	36 100
Dont						
Contrats d'assurance émis	4 257	18 596	22 853	4 062	17 991	22 053
Contrats de réassurance détenus	1 308	1 010	2 318	1 500	834	2 334

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 181 millions d'euros au 30 juin 2026 (245 millions d'euros au 31 décembre 2025).

3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein de la section 2.4 – Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel.

3.6. RÉSULTAT BRUT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.6.1. REVENUS D'ASSURANCE

La répartition des revenus d'assurance est la suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 30 juin 2025		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Montants relatifs aux variations du passif au titre de la couverture restante	3 766	3 237	7 003	4 149	3 342	7 491
Sinistres prévus et autres charges des activités d'assurance ⁽¹⁾	3 532	2 338	5 870	3 915	2 367	6 282
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour risque expiré	77	127	204	78	141	219
CSM reconnue en résultat pour services rendus	157	772	929	155	835	989
Autres	-	-	-	-	-	-
Récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	66	370	436	42	350	392
TOTAL REVENUS D'ASSURANCE	3 831	3 608	7 439	4 191	3 692	7 883

(1) Y compris les écarts d'expérience sur primes payées pour services de la période ou de périodes antérieures.

3.6.2. CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

La répartition des charges des activités d'assurance est la suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 30 juin 2025 (non audité)		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Charges pour sinistres survenus et frais attribuables	(3 378)	(2 362)	(5 740)	(3 930)	(2 449)	(6 379)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(66)	(369)	(435)	(42)	(350)	(392)
Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(5)	(11)	(15)	1	7	7
TOTAL CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	(3 448)	(2 742)	(6 190)	(3 972)	(2 793)	(6 764)

3.7. CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS

3.7.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES D'ASSURANCE

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 31 décembre 2025		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Actifs	960	2 773	3 733	581	2 147	2 728
Passifs	4 257	18 596	22 853	4 062	17 991	22 053
Contrats d'assurance émis – passifs nets	3 297	15 823	19 120	3 481	15 844	19 324
Dont dettes nettes/(créances nettes) nées d'opérations de contrats d'assurance émis	(130)	(499)	(630)	269	(500)	(231)
Contrats d'assurance émis excluant les dettes nettes/(créances nettes) nées d'opérations de contrats d'assurance émis	3 427	16 322	19 749	3 212	16 344	19 555
Dont actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition non encore affectés aux contrats d'assurance comptabilisés	-	(186)	(186)	-	(261)	(261)

3.7.2. CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS – ANALYSE PAR COMPOSANT D'ÉVALUATION**P&C**

	2026				2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>En millions d'euros</i>								
Solde net d'ouverture au 1^{er} janvier	14 142	1 287	915	16 343	15 022	812	955	16 789
Variations liées aux services futurs	(1 355)	92	1 295	32	(1 444)	215	1 240	11
Changements des estimations	(11)	(58)	58	(10)	35	(2)	(43)	(10)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(1 344)	150	1 237	43	(1 479)	217	1 283	21
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	78	(205)	(772)	(899)	(219)	143	(835)	(910)
CSM reconnue en résultat pour services rendus	-	-	(772)	(772)	-	-	(835)	(835)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier	-	(205)	-	(205)	-	143	-	143
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	78	-	-	78	(219)	-	-	(219)
Résultat des activités d'assurance	(1 276)	(113)	523	(866)	(1 663)	359	405	(899)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	115	8	45	168	330	18	47	395
Effets des variations des taux de change	57	5	14	75	(738)	(56)	(76)	(871)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	(1 105)	(100)	582	(623)	(2 071)	320	375	(1 375)
Total des flux de trésorerie	603	-	-	603	806	-	-	806
Autres variations de la valeur comptable nette	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE NET DE CLÔTURE AU 30 JUIN (NON AUDITÉ)	13 639	1 187	1 497	16 322	13 757	1 132	1 331	16 220

L&H

	2026				2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>En millions d'euros</i>								
Solde net d'ouverture au 1^{er} janvier	(4 112)	2 917	4 407	3 212	(3 989)	3 272	4 356	3 639
Variations liées aux services futurs	(335)	(89)	433	8	(341)	93	266	19
Changements des estimations	(245)	(101)	350	4	(260)	80	196	16
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(90)	12	83	5	(81)	14	70	3
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	(14)	(221)	(157)	(392)	(31)	(52)	(155)	(237)
CSM reconnue en résultat pour services rendus	-	-	(157)	(157)			(155)	(155)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier	-	(221)	-	(221)		(52)		(52)
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	(14)	-	-	(14)	(31)	-		(31)
Résultat des activités d'assurance	(349)	(310)	276	(383)	(371)	41	111	(219)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	59	(35)	67	91	(58)	36	59	38
Effets des variations des taux de change	27	40	49	116	231	(206)	(145)	(119)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	(263)	(305)	392	(176)	(198)	(128)	26	(300)
Total des flux de trésorerie	392	-	-	392	338			338
Autres variations de la valeur comptable nette	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE NET DE CLÔTURE AU 30 JUIN (NON AUDITÉ)	(3 982)	2 612	4 798	3 427	(3 849)	3 144	4 382	3 677

3.8. CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

3.8.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES DE RÉASSURANCE

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 31 décembre 2025		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Actifs	834	2 844	3 678	1 264	2 646	3 910
Passifs	1 308	1 010	2 318	1 500	834	2 334
Contrats de réassurance détenus – actifs/(passifs) nets	(474)	1 834	1 360	(236)	1 812	1 576
Dont créances nettes nées d'opérations de contrats de réassurance détenus	55	199	254	436	70	506
Contrats de réassurance détenus excluant les créances nettes nées d'opérations de contrats de réassurance détenus – actifs/(passifs) nets	(529)	1 635	1 106	(672)	1 742	1 070

3.8.2. CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS – ANALYSE PAR COMPOSANT D'ÉVALUATION

P&C

	2026				2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>En millions d'euros</i>								
Solde net d'ouverture au 1^{er} janvier	1 096	258	388	1 742	867	141	512	1 520
Variations liées aux services futurs	(349)	(4)	357	4	(329)	63	273	7
Changements des estimations	(75)	(28)	98	(5)	53	23	(75)	1
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(274)	24	259	9	(382)	39	348	6
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	(28)	(62)	(255)	(346)	(146)	(20)	(294)	(460)
CSM reconnue en résultat pour services reçus	-	-	(255)	(255)	-	-	(294)	(294)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier	-	(62)	-	(62)	-	(20)	-	(20)
Variations liées aux services rendus au cours des périodes passées et de la période actuelle	(28)	-	-	(28)	(146)	-	-	(146)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	(378)	(66)	102	(342)	(475)	43	(21)	(453)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus	6	1	13	19	60	3	14	77
Effets des variations des taux de change	(4)	-	3	(2)	(100)	(9)	(34)	(143)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	(376)	(65)	117	(324)	(515)	37	(41)	(519)
Flux de trésorerie	217	-	-	217	541	-	-	541
Autres variations de la valeur comptable nette	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE NET DE CLÔTURE AU 30 JUIN (NON AUDITÉ)	937	192	505	1 635	893	179	471	1 542

L&H

	2026				2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>En millions d'euros</i>								
Solde net d'ouverture au 1^{er} janvier	(547)	401	(526)	(672)	(487)	504	(655)	(638)
Variations liées aux services futurs	(186)	35	151	-	(30)	18	10	(2)
Changements des estimations	(144)	(9)	153	-	1	(7)	4	(2)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(42)	44	(2)	-	(31)	25	6	-
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	(196)	(52)	18	(231)	(12)	(11)	35	12
CSM reconnue en résultat pour services reçus	-	-	18	18	-	-	35	35
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier	-	(52)	-	(52)	-	(11)	-	(11)
Variations liées aux services passés et rendus au cours de la période	(196)	-	-	(196)	(12)	-	-	(12)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	(382)	(17)	168	(231)	(42)	7	45	10
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus	(9)	2	(1)	(7)	(6)	10	(2)	3
Effets des variations des taux de change	(4)	4	1	1	33	(38)	67	62
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	(394)	(11)	169	(236)	(14)	(21)	110	75
Flux de trésorerie	(38)	-	-	(38)	(17)	-	-	(17)
Autres variations de la valeur comptable nette	417	-	-	417	-	-	-	(1)
SOLDE NET DE CLÔTURE AU 30 JUIN (NON AUDITÉ)	(561)	390	(357)	(529)	(519)	483	(545)	(580)

3.9. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.9.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les actifs financiers détenus par le Groupe dans le cadre des placements dans les activités d'assurance sont évalués soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par les capitaux propres, soit au coût amorti.

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)								
	Coût ou Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat			Instruments dérivés	Total
		Désigné par option ⁽¹⁾	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total		
Immobilier de placement ⁽⁴⁾	685	-	-	-	-	-	-	-	685
Instruments de capitaux propres	-	135	-	135	-	1 265	1 265	-	1 401
Instruments de dette	1 782	-	19 149	19 149	-	255	255	-	21 186
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	181	181
PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	2 467	135	19 149	19 285	-	1 520	1 520	181	23 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^{(2) (3)}	1 009	-	200	200	-	890	890	-	2 099

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.

(2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés en juste valeur par capitaux propres ou juste valeur par résultat comprennent les investissements à court terme dans des fonds monétaires et les obligations d'État à court terme.

(3) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés au coût ou au coût amorti comprennent principalement des comptes bancaires.

(4) Le montant total inclut 177 millions d'euros destinés à être cédés pour cette valeur en 2026.

En millions d'euros	Au 31 décembre 2025								
	Coût ou Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat			Instruments dérivés	Total
		Désigné par option ⁽¹⁾	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total		
Immobilier de placement	686	-	-	-	-	-	-	-	686
Instruments de capitaux propres	-	145	-	145	-	1 210	1 210	-	1 355
Instruments de dette	1 842	-	19 572	19 572	-	275	275	-	21 689
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	153	153
PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	2 528	145	19 572	19 716	-	1 485	1 485	153	23 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^{(2) (3)}	906	-	135	135	-	1 043	1 043	-	2 083

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.

(2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés en juste valeur par capitaux propres ou juste valeur par résultat comprennent les investissements à court terme dans des fonds monétaires et les obligations d'État à court terme.

(3) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés au coût ou au coût amorti comprennent principalement des comptes bancaires.

3.9.2. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un

paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements.

La juste valeur des placements du Groupe est présentée dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation (hiérarchie de juste valeur) :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Immobilier de placement	-	-	766	766
Instruments de capitaux propres	-	-	135	135
Instruments de dette	17 227	1 923	-	19 149
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	17 227	1 923	135	19 285
Instruments de capitaux propres	41	122	1 103	1 265
Instruments de dette	118	38	99	255
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	159	160	1 202	1 520
Actifs financiers au coût amorti	239	46	1 490	1 775
Instruments dérivés	-	181	-	181
JUSTE VALEUR DU TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	17 624	2 309	3 594	23 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 099	-	-	2 099
JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	19 723	2 309	3 594	25 625
Pourcentage	77 %	9 %	14 %	100 %

En millions d'euros	Au 31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Immobilier de placement	-	-	778	778
Instruments de capitaux propres	-	-	145	145
Instruments de dette	17 548	2 023	-	19 572
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	17 548	2 023	145	19 716
Instruments de capitaux propres	37	114	1 059	1 210
Instruments de dette	129	48	98	275
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	166	162	1 158	1 485
Actifs financiers au coût amorti	239	50	1 548	1 837
Instruments dérivés	-	153	-	153
JUSTE VALEUR DU TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	17 953	2 388	3 628	23 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 083	-	-	2 083
JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	20 036	2 388	3 628	26 052
Pourcentage	77 %	9 %	14 %	100 %

Des informations complémentaires sur la détermination de la hiérarchie de juste valeur et sur les instruments dérivés sont fournies en section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés du document d'enregistrement universel 2025.

Option d'achat sur actions SCOR en niveau 2

En 2021, dans le cadre de l'accord transactionnel, Covéa avait consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient, à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. L'option a été comptabilisée en tant qu'instrument dérivé à la juste valeur et est arrivée à échéance en juin 2026.

Autres actifs financiers évalués en niveau 3

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent 135 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par capitaux propres et 1 202 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par résultat (31 décembre 2025 : 145 millions d'euros et 1 158 millions d'euros respectivement). Ces investissements comprennent principalement des titres de participation et des fonds qui ne sont pas cotés.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, aucun gain ou perte important n'a été réalisé sur la cession des actifs financiers désignés à l'option de l'évaluation à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables. Cela a également été le cas pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent également des prêts classés au coût amorti reportés pour 1 490 millions d'euros dans le bilan (31 décembre 2025 : 1 548 millions d'euros).

Investissements immobiliers

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, SCOR n'a effectué aucune vente d'immeuble (au cours du semestre clos le 30 juin 2025, SCOR a vendu un immeuble générant une moins-value de (0,2) million d'euros).

3.9.3. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des actifs mesurés en juste valeur dont la juste valeur est catégorisée dans le niveau 3.

<i>En millions d'euros</i>	Instruments de capitaux propres	Instruments de dette à la juste valeur	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	1 204	98	-	1 302
Variation de change	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	(7)	1	-	(6)
Acquisitions	51	-	-	51
Cessions	(5)	-	-	(5)
Transferts en niveau 3	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	(5)	-	-	(5)
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)	1 238	99	-	1 337

3.9.4. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

Le Groupe évalue la qualité de crédit de tous les instruments financiers soumis au risque de crédit.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des actifs financiers faisant l'objet de corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues, de provisions pour dépréciation pour risque de crédit, ventilées par niveau de dépréciation et par notation SCOR.

Les actifs financiers faisant l'objet d'une correction de valeur sont comptabilisés dans les catégories comptables suivantes :

- instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti ;
- instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres ;
- engagements de prêt.

La notation de crédit détaillée dans les tableaux ci-après comprend les placements des activités d'assurance ainsi que les équivalents de trésorerie (3.9.7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).

Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	3	-	-	3
AA	112	-	-	112
A	160	-	-	160
BB	3	-	-	3
BBB	22	-	-	22
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 236	123	176	1 535
Valeur comptable brute	1 536	123	176	1 835
Provision pour dépréciations	(3)	-	(37)	(40)
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 533	123	140	1 796

En millions d'euros	Au 31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	4	-	-	4
AA	111	-	-	111
A	160	-	-	160
B	3	-	-	3
BBB	23	-	-	23
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 441	70	69	1 580
Valeur comptable brute	1 742	70	69	1 881
Provision pour dépréciations	(4)	-	(24)	(28)
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 738	70	45	1 853

Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	3 425	-	-	3 425
AA	5 146	-	-	5 146
A	6 540	-	-	6 540
BBB	2 395	-	-	2 395
< BBB	1 867	45	47	1 959
Non noté	324	4	37	365
Valeur comptable brute	19 696	49	84	19 829
Provision pour dépréciation	(32)	(3)	(22)	(57)
Plus et moins-values latentes	(404)	(23)	4	(423)
VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR	19 261	22	65	19 349

En millions d'euros	Au 31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	3 466	-	-	3 466
AA	4 836	-	-	4 836
A	6 824	-	-	6 824
BBB	2 570	-	-	2 570
< BBB	1 904	50	48	2 002
Non noté	336	3	29	368
Valeur comptable brute	19 936	53	77	20 066
Provision pour dépréciation	(36)	(5)	(26)	(67)
Plus et moins-values latentes	(278)	(17)	2	(293)
VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR	19 622	31	53	19 706

Engagements de prêt

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
A	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
< BBB	-	-	-	-
Non noté	143	-	-	143
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	143	-	-	143
Provision pour dépréciation	-	-	-	-

En millions d'euros	Au 31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
A	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
< BBB	-	-	-	-
Non noté	173	-	-	173
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	173	-	-	173
Provision pour dépréciation	-	-	-	-

3.9.5. MONTANTS PROVENANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les variations des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues de la dépréciation pour risque de crédit ainsi que les variations des valeurs comptables des coûts amortis, des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des engagements au cours de la période sont détaillées dans les tableaux suivants par effet et par niveau :

Instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres

Provision pour dépréciation

<i>En millions d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Provision pour dépréciations au 31 décembre 2025	(39)	(5)	(50)	(95)
Transfert au niveau 1	(1)	1	-	-
Transfert au niveau 2	-	-	-	-
Transfert au niveau 3	-	-	-	-
Réévaluation nette de la provision pour dépréciation	-	-	(23)	(23)
Annulations	-	-	-	-
Nouveaux actifs financiers acquis	-	-	-	-
Actifs financiers décomptabilisés	6	1	15	22
Effets de change	-	-	-	-
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)	(34)	(3)	(59)	(97)

Impact des variations significatives de la valeur comptable brute

<i>En millions d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Valeur comptable brute au 31 décembre 2025	21 678	123	146	21 947
Transfert au niveau 1	10	(10)	-	-
Transfert au niveau 2	(96)	96	-	-
Transfert au niveau 3	(101)	(29)	130	-
Nouveaux actifs financiers acquis	4 659	1	1	4 661
Actifs financiers décomptabilisés	-	-	-	-
Annulations	(5 044)	(11)	(24)	(5 079)
Autres variations	125	1	7	134
VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)	21 232	171	260	21 664

Engagements de prêt

Les montants comptabilisés ne sont pas significatifs.

Impact des variations significatives dans le montant total engagé

<i>En millions d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Montant total engagé au 31 décembre 2025	173	-	-	173
Transfert au niveau 1	-	-	-	-
Transfert au niveau 2	-	-	-	-
Transfert au niveau 3	-	-	-	-
Nouveaux engagements de prêt pris à l'origine ou achetés	-	-	-	-
Diminution des engagements suite au tirage des prêts	(30)	-	(1)	(31)
Annulations	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-
MONTANT TOTAL ENGAGÉ AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)	143	-	-	143

3.9.6. VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS ET TRÉSORERIE, ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants montrent la répartition par zones géographiques et par secteurs économiques de certains actifs financiers (instruments de dette, instruments de capitaux propres) ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)		Au 31 décembre 2025	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
CONCENTRATION PAR PAYS				
États-Unis	8 995	(312)	9 210	(261)
France	3 731	85	4 047	80
Canada	1 455	11	1 503	15
Chine	1 041	13	1 243	24
Royaume-Uni	1 309	9	1 259	(1)
Allemagne	1 008	(3)	935	2
Pays-Bas	853	(4)	1 034	12
Institutions supranationales	1 390	(9)	723	(1)
Japon	254	(6)	290	(3)
Autres pays de l'Union européenne	2 186	8	2 318	19
Autres	2 663	8	2 652	27
TOTAL	24 886	(200)	25 214	(87)

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)		Au 31 décembre 2025	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
CONCENTRATION PAR SECTEUR				
Manufacture	5 849	(171)	6 079	(135)
Gouvernement	6 162	(15)	6 027	15
Banques	2 137	(25)	2 096	1
Technologie	2 491	(81)	2 414	(9)
Secteur pharmaceutique	1 002	(29)	980	(20)
Énergie	518	(8)	481	(8)
Autres institutions financières	4 614	133	4 667	124
Autres	2 113	(3)	2 470	(55)
TOTAL	24 886	(200)	25 214	(87)

3.9.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

En millions d'euros		Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre 2025
 2 099 en 2026	■ 47 % Trésorerie disponible	995	896
	■ 53 % Équivalents de trésorerie	1 104	1 188
	• au coût amorti	14	10
	• à la juste valeur par capitaux propres	200	135
	• à la juste valeur par résultat	890	1 043
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ⁽¹⁾		2 099	2 083

(1) Le poste Trésorerie et Équivalents de trésorerie inclut les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers pour un montant total de 181 millions d'euros au 30 juin 2026 (au 31 décembre 2025 : 245 millions d'euros).

3.9.8. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2026 (non audité)		Au 31 décembre 2025	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
DETTES SUBORDONNÉES					
625 millions USD	Perpétuel	542	525	546	519
125 millions USD	Perpétuel	108	105	109	103
500 millions EUR	Perpétuel	465	519	478	512
124 millions EUR ⁽¹⁾	05/06/2047	123	124	255	254
283 million EUR ⁽²⁾	08/06/2046	-	-	280	280
248 millions EUR ⁽³⁾	27/05/2048	247	250	511	514
300 millions EUR	17/09/2051	299	270	297	264
500 millions EUR	10/09/2055	514	531	501	516
500 millions EUR ⁽⁴⁾	06/05/2056	505	507	-	-
Total dettes subordonnées ⁽⁵⁾⁽⁶⁾		2 803	2 831	2 977	2 963
Dettes sur immobilier de placement		128	128	144	144
Dettes sur immobilier pour usage propre		294	294	308	308
Total dettes immobilières ⁽⁷⁾		422	422	453	453
Autres dettes financières ⁽⁷⁾		133	133	145	145
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		3 359	3 386	3 574	3 560

(1) En juin 2026, SCOR a racheté 126,5 millions d'euros sur les 250 millions d'euros de titres subordonnés émis.

(2) En juin 2026, la dette de nominal 282,9 millions d'euros a été remboursée en intégralité.

(3) En juin 2026, SCOR a racheté 251,6 millions d'euros sur les 500 millions d'euros de titres subordonnés émis.

(4) En juin 2026, SCOR a émis une nouvelle dette subordonnée de 500 millions d'euros.

(5) Inclut un impact de (37) millions d'euros lié à la comptabilité de couverture à la juste valeur. Voir section 3.9.9 – Gestion de la dette financière et du capital.

(6) En 2026, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 35 millions d'euros (au 31 décembre 2025 : 38 millions d'euros).

(7) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.9.9. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Couvertures des flux de trésorerie sur dettes subordonnées perpétuelles

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise en 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émise en 2019). SCOR a souscrit deux *swaps* de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces *swaps* est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel de ces *swaps* était de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2026, la juste valeur de ces *swaps* était un actif de 46 millions d'euros (31 décembre 2025 : actif de 43 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2026.

Couvertures des justes valeurs sur dettes subordonnées et perpétuelles

SCOR a contracté des *swaps* de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant de la variation de juste valeur des dettes perpétuelles et subordonnées due au taux sans risque. La juste valeur de ces *swaps* est fournie par la contrepartie bancaire et

repose sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus classique d'analyse des comptes en utilisant des modèles internes. Au 30 juin 2026, le montant total du notionnel de ces *swaps* est de 3 168 millions d'euros (31 décembre 2025 : 2 968 millions d'euros) et leur juste valeur est un passif de 49 millions d'euros (31 décembre 2025 : passif de 21 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2026.

Dettes immobilières

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et concernent l'usage propre financé par des prêts de 422 millions d'euros (453 millions d'euros au 31 décembre 2025). Cette diminution s'explique par le remboursement d'une dette au premier semestre 2026 de 30 millions d'euros.

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (*covenants*). Ces *covenants* définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (*loan to value*, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 60 % et 65 %, et les ratios ICR/DSCR entre 100 % et 180 %.

Couvertures des flux de trésorerie sur dettes immobilières

SCOR a contracté des *swaps* de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée quand l'efficacité de la couverture est démontrée à l'origine et tout au long de ladite couverture. La juste valeur de ces *swaps* est fournie par la contrepartie bancaire et repose sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus classique d'analyse des comptes en utilisant des modèles internes. Le montant total du notionnel de ces *swaps* est de 37 millions d'euros au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 : 73 millions d'euros). Cette diminution s'explique par le remboursement d'une dette ainsi que sa couverture au premier semestre 2026. Au 30 juin 2026, la juste valeur de ces *swaps* est un actif de 1 million d'euros (31 décembre 2025 : 1 million d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2026.

Ligne d'émission contingente d'actions

Le 18 décembre 2025, SCOR a renouvelé avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximal de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) dans une année calendaire et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2028 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par la *business unit* L&H du groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la

période s'étendant du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2028, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR pendant trois jours de bourse consécutifs viendrait à s'établir en dessous de 10 euros. Le contrat prévoit notamment une option de résiliation anticipée en tout ou partie des Bons 2025 en cas de survenance d'un événement de déqualification réglementaire, ainsi qu'une option de résiliation anticipée de l'ensemble des Bons 2025 le 31 décembre de chaque année et pour la première fois le 31 décembre 2026. J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR. En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme, et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

Dividende 2026

L'assemblée générale mixte du 28 avril 2026 a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2025, d'un dividende d'un euro et quatre-vingt-dix centimes (1,90 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 340 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 4 mai 2026 et mis en paiement le 6 mai 2026.

3.10. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2026, la charge d'impôt s'est élevée à 150 millions d'euros (173 millions d'euros au premier semestre 2025). La baisse de 23 millions d'euros s'explique principalement par le résultat avant impôt plus bas du Groupe, par des effets fiscaux positifs liés à la reconnaissance de bénéfices d'impôt futurs liée au report en avant des déficits fiscaux, par des ajustements sur période antérieure et par d'autres effets.

Le Groupe est dans le champ d'application des règles du modèle de Pilier 2 de l'OCDE. Sur la base des données financières au 30 juin 2026, l'impôt complémentaire est estimé à 3 millions d'euros pour le premier semestre 2026. Cet impôt complémentaire, calculé sur la base des données disponibles au premier semestre 2026, est principalement lié à l'effet attendu de cet impôt pour certains pays asiatiques, ainsi que par les effets de la norme sur les fonds d'investissement consolidés, localisés en France et au Luxembourg, qui sont exclus du bénéfice du régime de protection provisoire.

La loi de finance française 2026 a étendu pour 1 an la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés introduite en 2025. La contribution s'élève entre 21 % et 41 % de la charge moyenne d'impôt sur les sociétés des exercices 2025 et 2026. Pour SCOR, le montant estimé de cette contribution s'élève à 11 millions d'euros au titre du premier semestre 2026.

3.11. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2026 et 2025 sont présentés dans le tableau suivant :

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)			Au 30 juin 2025		
	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)
RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION						
Résultat net part du Groupe	397	178 869	2,22	425	178 855	2,38
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	4 212	-	-	3 553	-
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires et conversions estimées	397	183 081	2,17	425	182 408	2,33

(1) Nombre d'actions moyen sur la période excluant les actions autodétenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions autodétenues par l'assemblée générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.12. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en section 4.6 – note 24 du document d'enregistrement universel 2025.

Les litiges donnent lieu à une provision lorsqu'ils remplissent les critères de reconnaissance d'une telle provision selon IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

SCOR est impliqué dans des procédures judiciaires, ou d'arbitrage, ou d'autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de ses activités. D'après l'évaluation de la direction, ces procédures en cours ne devraient pas avoir d'incidence négative significative sur les états financiers consolidés. SCOR a pris acte de la sentence rendue le 25 juin 2026 par un

tribunal arbitral dans le cadre de la procédure engagée en 2022 visant à obtenir l'exécution des traités de rétrocession conclus avec Covéa en juin 2021 en application d'un protocole transactionnel conclu ce même mois. Le tribunal arbitral a confirmé la validité des traités, dont l'exécution se poursuivra conformément à leurs modalités. Le tribunal a en outre jugé qu'il était équitable d'indemniser Covéa à hauteur de 488,3 millions de dollars américains. Après prise en compte des provisions, l'impact sur le résultat net de SCOR au deuxième trimestre 2026 est de 49 millions d'euros. SCOR est par ailleurs partie à une seconde procédure arbitrale initiée par Covéa en juillet 2025. Cette procédure porte sur la validité du protocole transactionnel précité.

3.13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Arnault

Xavier Crepon

KPMG S.A.

Jean-François Mora

5

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans son périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en première partie de ce rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 30 juillet 2026

Thierry Léger

Directeur Général

6

ANNEXES

6.1. Calcul des ratios financiers	56	6.2. Glossaire	61
6.1.1. Actif net et valeur économique par action	56	6.2.1. Indicateurs alternatifs de performance	61
6.1.2. Rendement sur actifs investis	56	6.2.2. Autres définitions	62
6.1.3. Produits financiers sur actifs investis et produits financiers	57		
6.1.4. Actifs investis, classification du management vs classification IFRS	58		
6.1.5. Rendement des capitaux propres	60		
6.1.6. Ratio combiné	60		

6.1. CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET ET VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe ⁽¹⁾	4 408	4 427	4 129
Nombre d'actions à la clôture	179	179	179
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture ⁽²⁾	(1)	-	(1)
Nombre d'actions	179	179	179
ACTIF NET PAR ACTION	24,65	24,72	23,09
CSM APRÈS IMPÔTS ⁽³⁾	4 610	4 095	4 340
VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION	50,42	47,59	47,35

(1) À l'exclusion de la part des actionnaires sans contrôle.

(2) 50 % de la variation sur la période.

(3) Un taux d'impôt notional de 25 % a été appliqué à la CSM nette pour calculer la Valeur Économique.

6.1.2. RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le taux de rendement courant est calculé en divisant le total des revenus récurrents sur les actifs investis par la moyenne des actifs investis (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽¹⁾	23 411	23 690	24 001
Revenus récurrents ⁽²⁾	417	835	412
Taux de rendement courant	3,6 %	3,5 %	3,5 %
Total des produits financiers sur actifs investis ⁽³⁾	433	835	436
Rendement sur actifs investis (ROIA)	3,7 %	3,5 %	3,7 %

(1) Les investissements moyens correspondent aux moyennes trimestrielles présentées dans le tableau de réconciliation « Actifs investis » figurant dans la section 6.1.4.

(2) Se référer à la section 6.1.3 – Le rendement sur investissements et le rendement sur actifs investis.

(3) Au 30 juin 2026, le total des produits financiers sur actifs investis exclut (16,2) millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa.

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	356	708	358
Autres revenus récurrents (dividendes et intérêts) ⁽²⁾	46	98	42
Loyers nets sur biens immobiliers ⁽³⁾	16	28	13
Revenus récurrents	417	835	412
Gains/pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat ⁽⁴⁾	7	(1)	(2)
Gains/pertes réalisés sur biens immobiliers	-	-	-
Variation de juste valeur ⁽⁵⁾	31	46	34
Gains et pertes financières	39	44	32
Amortissements et provisions sur biens immobiliers	(14)	(47)	(14)
Dépréciation nette sur les actifs financiers (variation des pertes de crédit attendues – l'ECL) ⁽⁶⁾	(8)	(17)	(7)
Autres produits	(1)	19	12
Amortissements et provisions nets	(23)	(44)	(8)
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT SUR LES ACTIFS INVESTIS	433	835	436
Résultat de change	2	(5)	(9)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	2	3	1
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés ⁽⁸⁾	44	89	43
Produits/charges des éléments techniques et autres ⁽⁹⁾	(17)	(2)	6
Charges financières de biens immobiliers de placement	3	6	3
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS	467	927	480

(1) Au 30 juin 2026, les produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets de 48 millions d'euros de revenus attribuables à des parties tierces.

(2) Au 30 juin 2026, les autres revenus récurrents sont présentés nets de 1 million d'euros de revenus attribuables à des actifs non détenus à des fins d'investissement et sont présentés nets de 3 millions d'euros attribuables à des investisseurs tiers.

(3) Au 30 juin 2026, les loyers nets sur biens immobiliers sont présentés nets de 3 millions d'euros de frais de financement relatifs aux investissements immobiliers.

(4) Au 30 juin 2026, les gains et pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets d'une perte de 1 million d'euros attribuable à des investisseurs tiers.

(5) Au 30 juin 2026, la variation de juste valeur est retraitée de 16 millions d'euros de moins-values liées à la réévaluation à leur valeur de marché des options de rachat sur actions propres accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa.

(6) Au 30 juin 2026, les dépréciations nettes sur les actifs financiers sont présentées nettes de 8 millions d'euros de dépréciations attribuables à des investisseurs tiers.

(7) Au 30 juin 2026, les autres produits sont présentés nets de 1 million d'euros d'autres revenus attribuables à des investisseurs tiers.

(8) Les revenus attribuables aux investisseurs tiers sont ceux exclus des revenus d'investissement des actifs investis mentionnés aux points (1), (2), (4), (6), et (7).

(9) Les revenus sur les éléments techniques incluent entre autres tous les revenus attribuables aux actifs non détenus à des fins d'investissement et la réévaluation à leur juste valeur des options de rachat des actions accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa, tous deux exclus de tous les calculs relatifs aux revenus des actifs investis.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification économique	Au 30 juin 2026 (non audité)										
Classification IFRS <i>En millions d'euros (non arrondi)</i>	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres ⁽²⁾	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	685	-	685	-	-	-	685
Actifs à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	-	17 956	1 016	-	-	-	18 971	135	178	-	19 285
Actifs à la juste valeur par résultat	-	203	14	61	108	1 132	1 518	-	2	-	1 520
Actifs au coût amorti ⁽²⁾	49	233	1 490	-	-	-	1 772	2	8	-	1 782
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	181	181
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	49	18 391	2 520	61	793	1 132	22 946	138	188	181	23 453
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 098	-	-	-	-	-	2 098	-	-	-	2 098
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU EQUIVALENTS	2 147	18 391	2 520	61	793	1 132	25 044	138	188	181	25 551
Part des tiers dans les actifs investis ⁽³⁾	(181)	(262)	(1 541)	(1)	-	(27)	(2 013)	-	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	284	284	-	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement	-	-	-	-	81	-	81	-	-	-	-
Dette sur immobilier de placement	-	-	-	-	(127)	-	(127)	-	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie	(52)	-	-	-	-	-	(52)	-	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	1 914	18 128	979	60	747	1 390	23 218	-	-	-	-

(1) Inclut les dérivés de change.

(2) Certains actifs non détenus à des fins d'investissement ont été exclus du périmètre des actifs investis.

(3) Actifs investis par des tiers dans les fonds communs de placement.

(4) Certaines entités consolidées détenues à des fins d'investissement ont été incluses dans le périmètre des actifs investis.

Classification
économique

Au 31 décembre, 2025

Classification IFRS <i>En millions d'euros (non arrondi)</i>	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	686	-	686	-	-	-	686
Actifs à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	-	18 326	1 066	-	-	-	19 392	145	179	-	19 716
Actifs à la juste valeur par résultat	1	211	18	58	108	1 086	1 482	-	3	-	1 485
Actifs au coût amorti ⁽²⁾	46	239	1 548	-	-	-	1 833	2	7	-	1 842
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	153	153
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	46	18 776	2 633	58	794	1 086	23 393	147	190	153	23 882
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 083	-	-	-	-	-	2 083	-	-	-	2 083
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU EQUIVALENTS	2 130	18 776	2 633	58	794	1 086	25 476	147	190	153	25 966
Part des tiers dans les actifs investis ⁽³⁾	(245)	(255)	(1 589)	(1)	-	(26)	(2 117)	-	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	279	279	-	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement	-	-	-	-	92	-	92	-	-	-	-
Dette sur immobilier de placement	-	-	-	-	(158)	-	(158)	-	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie	(58)	-	-	-	-	-	(58)	-	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	1 826	18 521	1 044	57	728	1 339	23 515	-	-	-	-

(1) Inclut les dérivés de change.

(2) Certains actifs non détenus à des fins d'investissement ont été exclus du périmètre des actifs investis.

(3) Actifs investis par des tiers dans les fonds communs de placement.

(4) Certaines entités consolidées détenues à des fins d'investissement ont été incluses dans le périmètre des actifs investis.

6.1.5. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres (ROE) est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul semestriel.

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé – part du Groupe	397	851	425
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	4 427	4 524	4 524
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽¹⁾	198	425	213
Païement des dividendes ⁽²⁾	(105)	(212)	(100)
Augmentations de capital pondérées ⁽²⁾	-	(3)	(2)
Effet des variations des taux de conversion ⁽³⁾	(16)	(380)	(352)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽¹⁾	(21)	68	106
Capitaux propres moyens pondérés	4 482	4 424	4 389
ROE	18,5 %	19,2 %	20,3 %

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2025 et 2026.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

(4) Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

6.1.6. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné est le total des charges des activités d'assurance P&C divisé par les revenus d'assurance P&C.

En millions d'euros	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Revenus d'assurance	3 608	7 299	3 692
Revenus d'assurance cédés	(1 003)	(1 885)	(946)
Revenus nets d'assurance (A)	2 604	5 415	2 746
Charges des activités d'assurance	(2 742)	(5 499)	(2 793)
Charges cédées des activités d'assurance	661	1 041	494
Charges nettes des activités d'assurance (B)	(2 081)	(4 458)	(2 299)
TOTAL RATIO COMBINÉ : (B)/(A)	79,9 %	82,3 %	83,7 %

Détail des charges des activités d'assurance P&C

Les charges attribuables P&C sont des charges directement liées à l'exécution des contrats de réassurance et d'assurance et prises en compte dans le résultat des activités d'assurance.

Les pertes liées aux catastrophes naturelles sont des sinistres résultant de catastrophes naturelles (voir section 6.2 Glossaire). Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

L'effet des contrats déficitaires se compose de l'impact des pertes sur contrats déficitaires comptabilisées l'année de souscription (*day-one* où la perte est comptabilisée), des changements d'hypothèses sur les contrats déficitaires existants et de l'amortissement de la composante déficitaire. Ainsi, l'impact sur le ratio combiné peut être positif ou négatif. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio des pertes attritionnelles et des commissions intègre les sinistres P&C (à l'exception des sinistres résultant de catastrophes naturelles, et incluant les primes variables et les commissions liées à l'activité des sinistres), les commissions liées au courtage et l'ajustement au titre du risque constaté.

L'effet d'actualisation comprend l'impact total de l'actualisation des sinistres et des charges (y compris l'actualisation des catastrophes naturelles).

Tous ces ratios s'entendent nets de rétrocession.

	Au 30 juin 2026 (non audité)	Au 31 décembre, 2025	Au 30 juin 2025 (non audité)
Charges attribuables de SCOR P&C	8,0 %	7,4 %	7,8 %
Sinistralité liée aux catastrophes naturelles	3,5 %	6,8 %	8,2 %
Effet des contrats déficitaires	0,4 %	-0,3 %	-0,4 %
Sinistralité attritionnelle et commissions	77,2 %	76,4 %	76,0 %
Effet d'actualisation	-9,3 %	-8,0 %	-7,8 %
TOTAL RATIO COMBINÉ	79,9 %	82,3 %	83,7 %

6.2. GLOSSAIRE

Ce glossaire est un échantillon de termes utilisés dans le secteur de la réassurance et n'est donc pas exhaustif. Il ne contient ni tous les termes employés dans le présent rapport semestriel ni tous les termes utilisés dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance.

6.2.1. INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Estimated gross premium income (EGPI)

EGPI désigne l'Estimated Gross Premium Income, c'est-à-dire l'estimation du revenu brut des primes par année de souscription.

Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires

La CSM sur les nouvelles affaires correspond à la CSM sur les nouveaux traités et pour la branche vie (L&H), à la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur des contrats existants).

Primes brutes émises

Montant des primes reçues et estimées des sociétés cédantes sur la période. Le montant des primes brutes constitue le chiffre d'affaires de l'exercice.

Ratio attritionnel intégrant les commissions

Rapport entre les sinistres non-vie (à l'exclusion des sinistres résultant de catastrophes naturelles) et les frais de courtage, d'une part, et le revenu net d'assurance P&C, d'autre part. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Ratio combiné

Rapport entre les charges de service d'assurance P&C et le revenu net d'assurance P&C. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Ratio combiné net

Le terme ratio combiné net est utilisé de manière interchangeable avec ratio combiné, car le calcul est déjà net de rétrocession. Les deux termes font référence à la même mesure.

Ratio d'endettement financier

Le ratio d'endettement est le rapport entre les dettes subordonnées et la somme de la valeur économique et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des *swaps* relatifs aux dettes subordonnées émises. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

Ratio de catastrophes naturelles

Le ratio de catastrophes naturelles est le rapport entre les sinistres P&C liés aux catastrophes naturelles, et le revenu net d'assurance P&C. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Rendement des capitaux propres (ROE)

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au *prorata temporis*). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

Rendement sur actifs investis (ROIA)

Le taux de rendement des actifs ou ratio sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

Taux de rendement courant

Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non comptabilisés à la juste valeur par résultat (FVTPL), autres revenus courants et loyers nets sur biens immobiliers divisés par la moyenne des actifs investis.

Total actifs investis

Les actifs totaux investis représentent la valeur totale de tous les actifs liés aux investissements, y compris les investissements immobiliers, les investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI), les investissements à la juste valeur par le biais du résultat net (FVPL), les investissements au coût amorti, les instruments dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres actifs liés aux investissements.

Valeur économique

Somme des capitaux propres et de la marge de service contractuelle (CSM), nette d'impôts.

6.2.2. AUTRES DÉFINITIONS

Acceptation

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur.

Actif d'impôt différé

Selon IAS 12, impôt recouvrable sur des périodes comptables futures, généré par des différences temporaires ou des pertes reportables.

Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Flux de trésorerie occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance (émis ou dont l'émission est prévue), qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le groupe, et qui comprennent les flux de trésorerie qui ne sont pas directement attribuables à des contrats ou groupes de contrats d'assurance pris individuellement au sein du portefeuille.

Actifs sous gestion

Valeur de marché totale des actifs gérés par une entité d'investissement.

Affaires en cours (in-force)

Contrats d'assurance qui sont actuellement actifs et qui n'ont pas encore expiré ou été résiliés.

Ajustement au titre du risque (risk adjustment)

Rémunération exigée par l'entité pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lorsqu'elle exécute des contrats d'assurance.

Amortissement de la marge pour service contractuel (CSM)

Processus de reconnaissance progressive de la marge de service contractuelle (CSM) par compte de résultat sur une période déterminée.

Année comptable

Exercice social au cours duquel sont enregistrés les comptes.

Année de souscription

L'année à laquelle commence la police d'assurance ou à laquelle la police d'assurance se renouvelle (doit être distinguée de l'année comptable). Par exemple, un sinistre peut survenir pendant l'année comptable en cours, mais se rattacher à une année de souscription qui a débuté antérieurement.

Appétence au risque

Précise le profil de risque cible (actifs et passifs combinés) que SCOR recherche pour atteindre un taux de rendement conforme à ses attentes.

Assurance crédit-caution

Assurance-crédit : garantie contre la perte résultant pour un fournisseur de l'insolvabilité de ses clients. Assurance caution : engagement pris en faveur d'un bénéficiaire d'une obligation de se substituer à son débiteur s'il devient défaillant.

Assurance de biens

Assurance fournissant une couverture à une personne ou une entité économique possédant ou exploitant des biens réels pouvant être assurés, en cas de perte, dommage ou perte d'exploitation.

Assurance décennale

L'assurance décennale couvre les propriétaires d'immeubles et les sociétés de construction contre les sinistres causés par des défauts de construction dans des bâtiments récents, dus à des vices cachés dans les plans, la construction elle-même ou les matériaux employés. Dans de nombreux pays, dont la France, il existe une nécessité légale de souscrire une telle couverture. Elle est généralement accordée pour une période de 10 ans après la fin de la construction.

Assurance directe

Contrat souscrit auprès d'un assureur par un particulier, ou une entreprise, pour garantir un risque (bien, service ou personne). Ce contrat peut être souscrit, soit directement auprès des agents de l'assureur, soit par l'intermédiaire d'un courtier qui reçoit une commission.

Assurance responsabilité

Assurance concernant principalement les sinistres de dommages aux tiers (autrement dit d'autres personnes que celles couvertes par la police d'assurance) et la responsabilité civile en découlant.

Assureur primaire

Une société d'assurance délivrant des polices d'assurance au grand public en général ou bien à certaines entités ne faisant pas partie du métier de l'assurance.

Best estimate

Le *best estimate* actuariel correspond à la valeur attendue des futurs flux potentiels (moyenne pondérée en fonction des probabilités des résultats distributionnels) relatifs à l'activité souscrite par le passé, basée sur des informations actuelles et crédibles, compte tenu de toutes les informations disponibles et conformes aux caractéristiques du portefeuille sous-jacent.

Cadre d'appétence au risque

Bâti sur quatre concepts : l'appétence au Risque de SCOR, ses préférences en termes de risque, sa tolérance au risque et ses scénarios *footprint*.

Capacité de souscription

Montant maximum qu'une société d'assurance ou de réassurance peut souscrire. Cette limite dépend généralement des capitaux propres de la société. La réassurance permet d'augmenter la capacité de souscription d'une société en réduisant son exposition à certains risques spécifiques.

Pour les Lloyd's, il s'agit du montant des primes brutes émises nettes de frais d'acquisition souscrites par le Groupe *via* ses participations dans des syndicats des Lloyd's.

Capital contingent

Fonds disponibles en cas de sinistre (de type catastrophe naturelle), en vertu d'un accord prénégocié.

Capital de solvabilité requis (SCR)

Le capital de solvabilité requis (*Solvency capital requirement* ou SCR) dans le régime Solvabilité II, tel que calculé par le modèle interne du Groupe (GIM), est le capital nécessaire au Groupe pour remplir ses obligations sur les 12 mois à venir, calculé avec une probabilité de 99,5 %. C'est le dénominateur du ratio de solvabilité.

Cat bond ou obligation catastrophe

Il s'agit d'une obligation à haut rendement généralement émise par une compagnie d'assurance ou de réassurance. Dans le cas où survient un sinistre prédéfini (tremblement de terre, raz-de-marée, ouragan, etc.), le détenteur de l'obligation perd tout ou partie du nominal de l'obligation. Ce produit permet aux compagnies d'assurance de faire supporter par des tiers une partie des risques liés à ces événements exceptionnels et donc de réduire leurs risques.

Catastrophe (CAT)

SCOR considère une catastrophe naturelle comme un événement impliquant plusieurs risques incluant notamment les inondations, les tempêtes, les ouragans, les raz-de-marée et les incendies qui provoquent une perte assurée. Pour des besoins de reporting, le Groupe considère séparément chaque événement ayant comme impact une charge avant impôt, nette de rétrocession de 3 millions d'euros ou plus.

Cédante

Société ou mutuelle d'assurance ou institution de prévoyance qui cède au réassureur une partie des risques qu'elle a souscrits.

Cession

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative contre le paiement d'une prime. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

Chaîne de valeur

Ensemble des activités, ressources et relations relatives au modèle économique de l'entreprise et à l'environnement externe dans lequel elle opère. La chaîne de valeur inclut les acteurs en amont et en aval de l'entreprise.

Commission de réassurance

Pourcentage des primes versées par le réassureur à l'assureur dans le cadre de traités de quote-part ou de traités facultatifs pour contribuer aux coûts d'acquisition et coûts administratifs liés aux activités cédées.

Commutation

Reprise par la compagnie cédante des risques qui avaient été cédés au réassureur en échange d'un paiement unique.

Contrat en unités de compte

Contrat d'assurance vie ou bon de capitalisation pour lequel le montant des garanties et des primes n'est pas exprimé en euros, mais par référence à une ou plusieurs unités de compte telles que des actions de sicav ou des parts de société civile immobilière. Les garanties du contrat sont directement liées à la variation, à la hausse ou à la baisse, d'une valeur cotée sur un marché réglementé ou à la valorisation d'un bien immobilier.

Contrats déficitaires

Contrats considérés comme non rentables à un moment donné, ne générant donc pas de CSM.

Cumul

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même sinistre ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

Dépenses

Frais de gestion suivis par SCOR, y compris les frais exceptionnels. Sont exclus : les « Autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques », les « Autres produits et charges opérationnels », les dépenses liées à Lloyd's et les charges financières.

Dépôt espèces

Somme parfois laissée en garantie des engagements pris par le réassureur chez la cédante. Le revenu des dépôts reste acquis au réassureur.

Développement

Laps de temps compris entre la date de souscription du contrat d'assurance ou de réassurance ou de survenance du sinistre (ou du moment où l'assureur ou le réassureur est mis au courant du sinistre) et le règlement afférent. Dans le cadre d'un produit à « développement court », les pertes définitives sont connues relativement rapidement, alors que pour un produit à « développement long », les pertes peuvent n'être connues qu'après de nombreuses années.

Développement négatif

Sinistres pour lesquels l'estimation faite lors des exercices précédents se révèle insuffisante.

Émissions de GES du scope 1

Les émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

Émissions de GES du scope 2

Les émissions indirectes résultant de l'électricité, la vapeur, la chaleur ou le froid achetés ou acquis, consommés par l'entreprise.

Émissions de GES du scope 3

Toutes les émissions indirectes de GES (non incluses dans les émissions de GES du scope 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, ce qui comprend les émissions produites en amont et en aval.

Enterprise risk management (ERM)

La gestion des risques est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction générale, le management et l'ensemble des collaborateurs de l'organisation. Elle est prise en compte dans l'élaboration de la stratégie ainsi que dans toutes les activités de l'organisation. Elle est conçue pour identifier les événements potentiels susceptibles d'affecter l'organisation et pour gérer les risques dans les limites de son appétence au risque. En outre, elle vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

Entité ad hoc ou entité structurée

Une entité légale créée pour réaliser un objectif spécifique ou limité dans le temps (exercer des activités définies ou détenir des actifs, etc.). Ces entités sont généralement utilisées par les entreprises pour isoler les risques financiers.

Fonds propres éligibles (EOF)

Montant de capital effectivement disponible et éligible pour couvrir le capital de solvabilité requis sous le régime Solvabilité II. C'est la somme des capitaux propres IFRS, du montant de dettes hybrides éligibles et de l'impact des ajustements économiques sur le bilan économique. C'est le numérateur du ratio de solvabilité.

Frais attribuables

Frais liés, directement ou par des méthodes d'allocation, à l'exécution des contrats d'assurance.

Frais de souscription

Le montant cumulé des coûts d'acquisition de la police incluant les commissions et la portion de frais administratifs, généraux et autres charges relevant de l'activité de souscription.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), l'hexafluorure de soufre (SF₆), le trifluorure d'azote (NF₃), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC).

Gestion actif-passif

Technique de gestion du risque qui vise à générer des revenus stables et suffisants ainsi qu'à protéger le capital en gérant en parallèle la duration et les autres caractéristiques des actifs et des passifs.

Guaranteed minimum death benefit (GMBD)

Ce sont des contrats à garantie plancher en cas de décès. Ils garantissent aux investisseurs une rente variable, qui ne peut être inférieure au principal versé à l'origine si le propriétaire décède alors que la valeur de marché est en baisse.

Incurred but not reported (IBNR)

Provisions relatives à des événements survenus mais non encore communiqués à l'assureur à la date de l'établissement des comptes.

Insurance linked securities (ILS)

Instruments financiers dont la valeur dépend des sinistres d'assurance. Les instruments liés aux biens réels pouvant être assurés en cas de catastrophe naturelle représentent une catégorie unique d'actifs, dont le rendement n'est pas corrélé aux marchés financiers.

Longévité

La Longévité regroupe les produits couvrant le risque d'une déviation négative des résultats attendus du fait d'une durée de vie des personnes assurées ou recevant une rente excédant celle utilisée pour fixer le tarif du contrat passé avec les assureurs ou les fonds de pension.

Marge sur services contractuels

Composante de la valeur comptable de l'actif ou du passif afférente à un groupe de contrats d'assurance, qui représente le profit non acquis que l'entité comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus aux contrats d'assurance de ce groupe.

Modèle général

Modèle par défaut pour évaluer les contrats d'assurance sans participation directe sous IFRS 17.

Modèle interne

Le modèle interne est utilisé pour définir les risques encourus par SCOR. Il est notamment utilisé pour calculer le capital de solvabilité requis.

Mortalité

Taux de décès des assurés sur la vie ou épargnants.

Passif au titre de la couverture restante (LRC)

Obligation pour l'entité : (a) d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation valides en vertu des contrats d'assurance existants relativement aux événements assurés qui ne se sont pas encore produits (autrement dit, obligation relative à la partie non expirée de la couverture d'assurance) ; et (b) de payer les sommes prévues par les contrats d'assurance existants qui ne sont pas incluses en (a) et qui se rapportent : (i) soit à des services prévus aux contrats d'assurance qui n'ont pas encore été fournis (c'est-à-dire les obligations liées à la prestation future de services prévus aux contrats d'assurance) ; (ii) soit aux composantes investissement ou à d'autres montants qui ne sont pas liés à la prestation de services prévus au contrat d'assurance et qui n'ont pas été transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Passif au titre des sinistres survenus (LIC)

Obligation pour l'entité : (a) d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation valides relativement aux événements assurés qui se sont déjà produits, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés, et les autres charges engagées au titre de l'assurance ; et (b) de payer les sommes qui ne sont pas incluses en (a) et qui se rapportent : (i) soit à des services prévus aux contrats d'assurance qui ont déjà été fournis ; (ii) soit à des composantes investissement ou à d'autres montants qui ne sont pas liés à la prestation de services prévus aux contrats d'assurance et qui ne font pas partie du passif au titre de la couverture restante.

PERILS

La société PERILS fournit des indices qui peuvent être utilisés dans le cadre de transactions ILS (*Insurance linked securities*) basées sur des pertes de marché. Les données sous-jacentes de l'indice sont ainsi collectées directement auprès des compagnies d'assurance qui souscrivent des activités de dommages dans les zones touchées. Elles sont ensuite traitées dans le cadre d'une procédure normalisée en vue d'estimer les pertes assurées de l'ensemble du secteur, formant la base du service d'indexation PERILS.

Plan de transition

Un type spécifique de plan d'action adopté par l'entreprise dans le contexte d'une décision stratégique et qui concerne un objectif de politique publique ; et/ou un plan d'action propre à l'entité se présentant comme un ensemble structuré de cibles et d'actions.

Point d'attachement

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

Pools de réassurance

Les groupements (ou *pools*) impliquent les acteurs des marchés de l'assurance et de la réassurance ainsi que les autorités publiques afin de mutualiser les risques. Cela permet au Groupe de connaître et de limiter ses engagements.

Primes de reconstitution

Primes additionnelles facturées dans le cadre de certains contrats en excédent de sinistres pour rétablir la couverture à son montant original après un sinistre.

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Reflète l'impact sur le compte de résultat de l'effet de la valeur temps de l'argent et de l'effet du risque financier.

Provision technique

Montant que l'assureur ou le réassureur doit mettre en réserve pour faire face à l'indemnisation des sinistres et aux obligations résultant des contrats qu'il a souscrits.

Réassurance

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

Réassurance facultative

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

Réassurance non proportionnelle (en excédent de sinistres)

Contrat de réassurance souscrit en vue de protéger la cédante contre tout ou partie des sinistres au-delà d'une certaine somme conservée par l'assureur (priorité). Cela prend généralement la forme d'un excédent de sinistres ou d'une réassurance en excédent de sinistres annuels.

Réassurance proportionnelle

Participation du réassureur aux sinistres couverts par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

Réassurance vie et santé

Terme général pour désigner les branches d'activités liées à l'assurance de personnes, telles que l'assurance vie, santé, maladie redoutée, dépendance et accidents personnels.

Reinsurance to close (RITC)

Pratique comptable des Lloyd's, basée sur un processus comptable de trois ans pour les syndicats Lloyd's. Les comptes de souscriptions sont clos à la fin des trois années, grâce à une réassurance sur l'année suivante, qui réassure tout passif futur lié à l'année clôturée et aux années antérieures.

Résultat des activités d'assurance

Différence entre les revenus d'assurance et les charges d'activités d'assurance nettes de l'effet de rétrocession.

Rétention

Part du risque que l'assureur ou le réassureur conserve pour son propre compte.

Rétrocession

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au rétrocessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

Revenus d'assurance

Représente la prestation de services découlant du groupe de contrats d'assurance à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces services. Ces revenus sont principalement composés de la somme des sinistres et charges attendus pour la période concernée, de l'amortissement de la CSM, de la libération du *risk adjustment*. Ils excluent tout composant d'investissement.

Risques biométriques

Risques liés à la vie humaine incluant la mortalité, l'incapacité, les maladies redoutées, la santé, la dépendance et la longévité.

Risques de morbidité

La probabilité qu'une personne dans un groupe devienne malade.

Run-off

Arrêt de toute souscription d'affaire nouvelle sur un portefeuille de risques, qui entraîne le déroulement, dans le temps, du stock des provisions techniques jusqu'à leur épuisement complet. En fonction de la branche, l'opération de *run-off* peut prendre plusieurs dizaines d'années.

SCOR Life & Health (« SCOR L&H »)

SCOR Life & Health se réfère au segment opérationnel souscrivant les affaires vie.

SCOR Property & Casualty (« SCOR P&C »)

SCOR Property & Casualty se réfère au segment opérationnel souscrivant les affaires non-vie.

SCOR SE et groupe SCOR

SCOR SE se réfère à l'entité juridique SCOR SE, l'émetteur. SCOR, groupe SCOR ou le Groupe se réfèrent à la société SCOR SE et à ses filiales consolidées.

Sidecars

Véhicule *ad hoc* (SPV) garanti par un investisseur tiers qui couvre une cédante à travers un traité de quote-part. Les investisseurs qui participent à un sidecar de réassurance couvrent un pourcentage fixe du risque et reçoivent la prime correspondante.

Sinistre

Événement déclenchant la mise en œuvre du contrat et la constatation de provisions.

Sinistre maximum possible (SMP)

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

Solutions financières

La ligne de produits Solutions financières combine généralement de la réassurance vie traditionnelle et des composantes financières, fournissant aux clients des solutions visant à améliorer leur liquidité, bilan, solvabilité et/ou leur résultat. Ce type de traité est couramment utilisé par les cédantes pour financer leur croissance, stabiliser leur rentabilité ou optimiser leur solvabilité (*capital relief*).

Stratégie de protection du capital

La *capital shield strategy* articule l'appétence au risque du Groupe. Cette stratégie s'appuie sur une approche économique ayant pour but de protéger le Groupe contre les sinistres significatifs, y compris ceux qui ne sont pas encore reconnus comme une perte comptable. Elle est construite sur les quatre concepts suivants : la rétrocession traditionnelle, la protection *via* l'utilisation des marchés de capitaux, le capital tampon (ou *buffer capital*) et le capital contingent.

Taux d'intérêt sans risque

Taux d'intérêt qui rémunère les actifs sans risque de contrepartie. Généralement, les taux d'intérêt à cinq ans journaliers pondérés des bons du Trésor et des obligations gouvernementales de l'Allemagne, des États-Unis et du Royaume-Uni sont considérés comme des exemples de taux d'intérêt sans risque. La moyenne pondérée utilisée pour le calcul reflète la part relative des provisions techniques libellées dans les devises respectives de ces provisions techniques.

Taux de réinvestissement

Taux de réinvestissement théorique fondé sur l'allocation des classes d'actifs de rendement (à savoir le portefeuille obligataire, les prêts et l'immobilier), les hypothèses de duration des réinvestissements et les courbes de taux et écarts de rendement (spreads) en vigueur à chaque fin de période.

Total des liquidités

Ce total montre une vision agrégée des liquidités disponibles pour le Groupe à court terme. Il correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (qui incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers), les obligations d'État dont l'échéance est entre 3 et 12 mois à la date d'achat (faisant partie des « Prêts et créances ») et les découverts bancaires.

Traité de réassurance

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non proportionnelle.

Valeur du *new business* (VNB)

Mesure du profit (ou de la perte) économique total(e) après marge de risque et impôts résultant de la souscription ou du renouvellement de contrats de réassurance, mesuré sur une base de Solvabilité II au point de vente. Il est calculé comme la valeur actualisée des flux de trésorerie de solvabilité futurs attendus (par exemple : primes, sinistres, commissions, dépenses, frais de garantie, coût des obligations catastrophes, etc.) et le coût du capital-risque de Solvabilité II requis pour la nouvelle affaire, au point de vente. La croissance de la VNB est tirée par la croissance du volume des affaires nouvelles, la rentabilité de souscription, l'efficacité opérationnelle et l'efficacité du capital.

Valeur du portefeuille en cours (*in-force*)

Valeur actualisée des flux de revenus futurs générés par le portefeuille de contrats en vigueur, actualisée par un taux d'actualisation spécifique selon la devise et déterminée conformément aux principes comptables locaux.

XXX (ou « Triple X »)

Réglementation particulière aux États-Unis (*NAIC Model Regulation XXX* ou *Valuation of Life Insurance Policies Model Regulation*), communément nommée *regulation XXX* (ou *Triple X*) qui requiert des niveaux de provisions réglementaires ou statutaires relativement importants, que les compagnies d'assurance vie ou de réassurance vie aux États-Unis doivent détenir dans leurs comptes statutaires pour plusieurs lignes d'affaires, au premier rang desquelles les produits d'assurance temporaire décès. Les niveaux de provisions requis par la réglementation XXX augmentent au cours du temps et sont normalement supérieurs aux niveaux requis par les normes IFRS.

Conception & réalisation  Labrador Transparency +33 (0)1 53 06 30 80



L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1^{er} janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust.
Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.



Société européenne
au capital de 1 413 049 879,73 d'euros
RCS Paris 562 033 357

Siège social
5, avenue Kléber, 75116 Paris, France

Adresse postale
5, avenue Kléber, 75795 Paris Cedex 16, France
Téléphone: +33 (0)1 58 44 70 00
Fax: +33 (0)1 58 44 85 00

Pour en savoir plus sur la stratégie, les ambitions,
les engagements et les marchés du Groupe,
visitez notre site Internet.

www.scor.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

